

# LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 243

MONTREAL, LE JEUDI 21 OCTOBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## La recette Balladur

À l'ère du politicien jetable, le premier ministre français apparaît comme une espèce rare

Christian Rioux

Correspondant du DEVOIR à Paris

Quel dirigeant politique occidental peut se vanter de recueillir après six mois de pouvoir l'opinion favorable de l'immense majorité de sa population? Ni Bill Clinton et encore moins Kim Campbell. À l'ère du politicien jetable, du pessimisme économique et de la morosité politique, le premier ministre français Edouard Balladur, avec ses airs de notaire de province, apparaît comme une espèce rare.

On ne compte plus les chefs d'Etat qui traînent dans les sondages ou qui s'apprêtent à essuyer une rebuffade électorale. Edouard Balladur, lui, résiste pendant ce temps à toutes les tempêtes. Ni la grève générale des deux plus gros syndicats du pays, la semaine dernière, ni les difficiles négociations du GATT où la France est plus que jamais isolée, ni le gouffre du chômage qui est le lot quotidien de 12% des Français, ne semblent devoir venir à bout de son calme proverbial et de ses bonnes manières. *Le Nouvel Observateur* parlait récemment de ce «grand savon sur lequel on glisse dès que l'on tente de s'accrocher».

Selon la firme de sondage Louis-Harris, l'homme recueille l'opinion favorable de 85% des Français, un record dans un pays connu pour son cynisme à l'égard des leaders politiques. Seul un Français sur 10 a une opinion négative de l'hôte de Matignon. Cet homme de droite, catholique, aux allures de grands bourgeois pousse l'arrogance jusqu'à obtenir la sympathie de 81% des socialistes. «Seuls les sympathisants communistes lui sont défavorables», disait Jérôme Jaffré, de la maison de sondages Sofres. Un peu comme si Kim Campbell était soudain plébiscitée par la majorité des partisans de Jean Chrétien et de Lucien Bouchard.

Il y a deux semaines, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, commentait un lapsus révélateur en appelant Edouard Balladur «Monsieur le président». Pasqua a bien tenté d'excuser sa bévue. Rien n'y fit. Edouard Balladur est aujourd'hui le candidat favori de 55% des Français aux élections présidentielles de 1995, devant le RPR Jacques Chirac et le socialiste Jacques Delors.

Comment ce politicien «vieille France» — baptisé «Ballamou» et représenté dans une chaise à porteurs par les caricaturistes lors de son passage au ministère des Finances en 1986 — parvient-il à incarner le renouveau?

La demi-douzaine de sondages publiés depuis deux semaines disent tous que ce qui plaît d'abord en lui, c'est sa compétence, ensuite sa modération, son intégrité et son réalisme. Les spécialistes de la communication le décrivent comme un homme politique atypique, un RPR proche de l'UDF, mais qui s'accommode à merveille d'un président socialiste. Une sorte de Ross Perot du centre dans lequel les Français, fatigués de la querelle droite-gauche (et droite-droite), se reconnaîtraient. Bref, il rassurerait le pays, comme Pompidou (dont il fut le conseiller) après mai 68. Ses ennemis, eux, l'accusent d'immobilisme.

Sa recette? Pas de déclaration à l'emporte-pièce. Pas de chiffres rombolesques sur la réduction du déficit et du chômage auxquels personne ne croit. Balladur est d'abord cet homme pragmatique qui veut

se couler dans l'histoire plutôt que la faire. À défaut de mesures radicales, il a lancé plusieurs grands débats: l'emploi, l'immigration, l'aménagement du territoire. Si bien qu'une majorité de la population approuve les mesures économiques du gouvernement tout en étant consciente que le chômage augmentera tout de même.

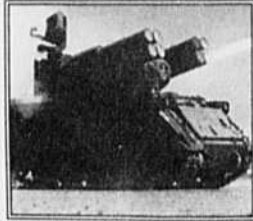
L'homme travaille à long terme. Il a mis en chantier pas moins de trois lois quinquennales (emploi, finances publiques, justice), sans oublier un vaste programme de privatisations dont la première, celle de la BNP, a rapporté 6 milliards \$ à l'Etat. «Je gouverne pour les cinq ou 10 ans qui viennent», déclarait-il à l'émission de télévision *Sept sur sept* dimanche dernier. Son mandat ne devrait pourtant pas durer plus de 18 mois.

En le décorant de l'ordre national du Mérite, comme le veut la coutume pour tous les premiers ministres, le président Mitterrand s'est contenté de lui lancer froidement. «Quand à vos mérites, l'Histoire les dira...» Balladur a souri. Car sa plus grande victoire, c'est encore d'avoir fait triompher la «cohabitation», une façon de contrebalancer un régime présidentiel quasi monarchique dans certains des aspects. D'abord honnie à droite, puis méprisée à gauche, cette idée qu'il défend depuis des années est aujourd'hui approuvée par 68% des Français qui croient qu'Edouard Balladur doit continuer de gouverner avec François Mitterrand jusqu'en mai 1995.

Au moment où bon nombre de chefs d'Etat aimeraient connaître la recette Balladur, tout se passe donc comme si les Français avaient jugé que la meilleure façon d'être gouvernés au centre était d'avoir un président de gauche et un premier ministre de droite. Un peu comme ces peuples qui voient d'une couleur à Ottawa et d'une autre à Québec.

LES ACTUALITÉS

Le système de défense «dort» près d'une rivière  
PAGE A-5



MONTREAL

Un chèque accompagné d'un bon mot du maire à Laval  
PAGE A-3



CULTURE

Lapointe, le coeur sur la main  
PAGE B 10

## Les gens d'affaires giflent Montréal

71% d'entre eux estiment que la Ville manque de dynamisme économique

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La Ville de Montréal se fait gifler par le monde des affaires: 71% des gens d'affaires montréalais estiment que les autorités municipales manquent de dynamisme au plan économique. Et selon eux, cette mollesse s'explique entre autres par des taxes trop élevées et l'absence de projets stimulateurs.

C'est ce qui ressort d'un sondage qui remonte à janvier dernier et qui a été effectué par la firme Im-

paact Recherche pour le compte de la Ville de Montréal. À la lecture de cette étude dont LE DEVOIR a obtenu copie grâce à la Loi d'accès à l'information, il appert que les performances de Montréal au chapitre de son développement économique sont jugées très sévèrement.

Sur une échelle de 10, les répondants au sondage accordent un maigre 3,2 à la Ville pour le soutien qu'elle offre aux entreprises. Montréal obtient également une piètre note pour l'aide aux commerces (3,5), l'incitation à l'entrepreneuriat (3,7) et sa capa-

cité d'attirer des investisseurs (3,8). «De façon générale, les résultats se retrouvent sous les notes moyennes acceptables», peut-on lire dans le document.

Ces chiffres dévastateurs détonnent avec les 4,7 millions \$ que coûtent les 81 employés de la Commission d'initiative et de développement économique (CIDEM), le «bras économique» de Montréal. À cela il faut ajouter les 21 millions \$ consentis par la Ville pour, entre autres,

VOIR PAGE A 10: MONTREAL

## Libérale d'abord, femme ensuite



PHOTO JACQUES NADEAU

MME ALINE CHRÉTIEN épouse de Jean, est venue encourager les candidates libérales de la région de Montréal, hier, quelques jours avant la fin de la campagne électorale. Si les garderies étaient au programme, les aspirantes députées ont bien voulu démontrer qu'elles étaient d'abord et avant tout des politiciennes, avec des dossiers «pour tous» à défendre. Nos informations en page A 5.

## Chrétien se dit en ascension malgré la colère des Québécois

JEAN DION  
LE DEVOIR

Québec — Jean Chrétien assure que son étoile est toujours en ascension au Québec, même si les Québécois «sont encore en colère» contre lui parce qu'il s'est opposé à l'accord du lac Meech et que ses adversaires politiques lui ont «fait la job» au cours des trois dernières années.

Confronté à la poussée irrésistible du Bloc québécois à travers la province, en difficulté dans sa propre circonscription de Saint-Maurice, le chef libéral a contre-attaqué en affirmant qu'il était le politicien le mieux placé pour se mesurer à Lucien Bouchard dans le prochain Parlement — et le mettre en échec.

«Je suis probablement la meilleure personne pour m'en occuper. Parce que je sais ce que je leur dirai (aux bloquistes) chaque jour: que la priorité des Québécois consiste à rester francophones, et qu'il est possible de

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN

HAÏTI

## Le camp Aristide cède du terrain

À Washington, le président en exil Jean-Bertrand Aristide a exprimé hier, pour la première fois, des doutes sur la possibilité de son retour au pays à la date prévue du 30 octobre, tandis que ses appuis dans la communauté internationale semblaient s'effriter.

Interrogé hier à Washington, lors d'une conférence de presse, sur son retour et celui de la démocratie en Haïti, le père Aristide a déclaré, dubitatif: «J'espère que ce sera le 30 octobre.»

En Haïti pendant ce temps, au contraire de céder la place, les militaires en redemandent: les partisans du général Cédras et du colonel François ont en effet obtenu hier du gouvernement américain qu'il propose au premier ministre légal Robert Malval d'ouvrir son gouvernement à la participation des putschistes. Ils ont même mentionné quatre ministères en particulier.

M. Malval a déclaré hier soir que le président Aristide était disposé à convoquer le Parlement pour le vote d'une loi d'amnistie, comme l'exige le général Cédras, mais à la condition que celui-ci adopte auparavant un texte sur la séparation de la police et de l'armée. Nos informations en page A 6.

## 32 regards obliques sur Glenn Gould

Ovationné par le public, encensé par la critique, le nouveau film de François Girard sera projeté dans 30 villes du monde

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

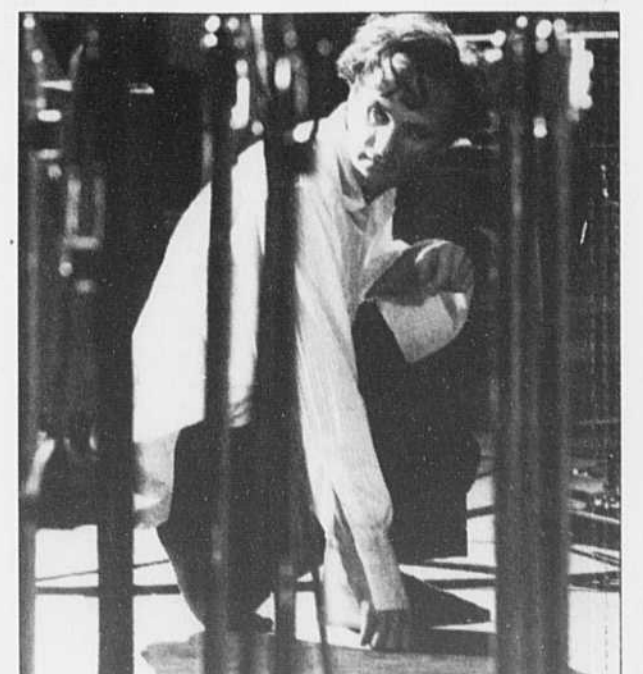
Étrange phénomène que ce superbe film assurant l'ouverture du Festival du nouveau cinéma au Nouvel Elysée ce soir. *Trente-deux films brefs sur Glenn Gould* est signé par un Montréalais: François Girard. Sa forme est déjà surprenante: 32 regards obliques posés sur le fredonnant pianiste torontois disparu il y a onze ans. L'œuvre (tournée en anglais) était au départ destinée à *happy feet*, surtout des fans du virtuose. Elle est sans compromis, donc en principe pas très commerciale.

Mais à croire que la vraie qualité trouve encore des échos dans le cœur des spectateurs. Aux festivals de Venise comme de Toronto, le film fut ovationné par le public, encensé par la critique. Bientôt, il sera projeté dans 30 villes du globe. On le verra en Espagne, en Australie, en Angleterre, aux États-Unis. Partout sauf

ironiquement à Montréal où il ne prendra pas l'affiche avant janvier à cause de notre réseau de distribution déficient et des Majors américains qui engorgent les salles. Mais ça, c'est une autre histoire...

Le jeune François Girard demeure encore tout éberlué de son succès. En même temps, ça lui redonne foi dans le cinéma d'exploration trop souvent voué à l'ombre et aux salles de repertoire. «Qui a dit, demande-t-il, que le public ne réclamait que des œuvres de complaisance?»

Girard a un passé de vidéaste. Il y a trois ans, il se lançait dans un premier long métrage *Cargo*, accueilli assez fraîchement par la critique. Cette fois, il vise juste avec ce semi-documentaire *Trente-deux films brefs...* si poétique, si achevé stylistiquement. Pourquoi Glenn Gould? Pianiste à ses heures, Girard



Colm Feore, dans le rôle de Glenn Gould.

VOIR PAGE A 10: GOULD

INDEX

Les Actualités...A2	Idees.....A9	
Agenda culturel...B8	Le Monde.....A6	
Actualités...B4	Montréal.....A3	
Avis publics.....B6	Mots croisés.....B6	Météo
Culture.....B10	Politique.....A5	Pluie
Économie.....B3	Société.....B1	Max: 12
Éditorial.....A8	Les Sports.....B7	Détails en B6

• LES ACTUALITÉS •

# Le système de défense aérienne «dort» près d'une rivière

À Ottawa, on n'exclut pas la vente des appareils qui ont coûté 1,1 milliard en 1986

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR



Les lance-missiles ADATS sur un char d'assaut lors d'un essai de tir aux États-Unis.

aperçue même si l'implantation de l'usine d'Oerlikon, à Saint-Jean-sur-Richelieu, avait provoqué un scandale politique majeur à la fin de 1986 en raison des bénéfices empochés par un organisateur conservateur dans l'achat des terrains. L'affaire devait coûter le poste du ministre des Petites et Moyennes Entreprises et député local, M. André Bissonnette.

**Ne rien remettre en question**

Invité à préciser pourquoi le ministère de la Défense nationale n'a pas rompu ce contrat majeur en plein contexte de compressions budgétaires, le directeur du génie terrestre et de l'entretien (division électronique et armement), le colonel Gilles Nappert, a déclaré au DEVOIR que les responsables du projet ne pouvaient rien remettre en question «tant que le gouvernement n'annonçait pas cette décision: on ne

pouvait agir ou annuler les contrats».

C'est donc vers l'automne 1991 que fut examinée l'hypothèse d'une rupture du contrat. Mais cela n'en valait finalement pas la peine, soutient la Défense nationale.

«Que l'on réduise le contrat ou non, on payait la même chose», déclare le colonel Nappert, parce qu'il fallait ajouter des pénalités au prix des équipements déjà livrés. En somme, résume le porte-parole militaire, «on payait tout et on ne recevait rien».

Le contrat a donc été maintenu et les 36 systèmes ADATS ont été livrés, pour l'essentiel, après la décision du Canada de retirer d'Europe les troupes sensées les utiliser.

Le colonel Nappert convient cependant que le retrait des troupes d'Allemagne n'a pas été improvisé un beau matin et qu'elle a été le résultat de longues et complexes évaluations.

C'est en 1988 et en 1989 que le Bloc de l'Est s'est progressivement effondré.

C'est ce qui explique que la direction du projet LLAD a commencé, avant l'annonce du retrait des troupes canadiennes, de limiter les dépenses dont le montant n'était pas fixé dans le contrat, comme le matériel de support logistique. La Défense a ainsi épargné, selon le colonel Nappert, environ 10% du contrat global, soit plus de 100 millions\$. Missiles et lance-missiles comptaient pour leur part entre 28 et 35% du contrat.

Le porte-parole de la Défense ne précise pas, cependant, pourquoi l'abandon du contrat n'a pas été envisagé dès 1988 ou 1989, pour minimiser les pertes.

Ce contrat devait ouvrir à la multinationale suisse et à sa filiale canadienne, ainsi qu'à son associé torontois, Litton Entreprises, un marché important qui ne s'est jamais matérialisé. Le Canada demeure le seul pays équipé avec des ADATS. Les Asiatiques, qui ont jonglé avec la possibilité d'en acheter, n'ont pas été plus loin. Les États-Unis, qui avaient retenu cet équipement pour leur propre défense, ont mis la hache dans le projet dans le cadre des récentes compressions budgétaires. Au Moyen-Orient, personne, y compris Israël pourtant menacé par les Scuds irakiens durant la guerre du Golfe, n'a opté jusqu'ici pour les ADATS, dont les missiles peuvent atteindre Mach 3 en trois secondes.

«Si les Irakiens en avaient eu, les Américains auraient eu plus de misère» durant la guerre du Golfe, affirme le porte-parole de la Défense qui ne veut pas épiloguer davantage sur la capacité antimissile du système: secret militaire.

Quant aux 36 unités ADATS achetées par le Canada, elles n'auront d'utilité que si le pays s'engage dans un conflit international, où une défense antiaérienne est requise. Une telle éventualité est d'autant plus plausible, explique le colonel Nappert, que les pays du tiers monde achètent de plus en plus des avions soviétiques, voire les armements de pointe des pays de l'OTAN...

EN BREF

**FRAUDES ET ARMES**

Vancouver (PC) — Des millions de dollars en aide sociale frauduleusement perçus par des réfugiés somaliens à travers le Canada sont utilisés pour acheter des armes aux chefs de guerre de ce pays, affirme le *Vancouver Sun*. Le quotidien cite un enquêteur du ministère de l'Immigration qui affirme que de hauts responsables du gouvernement ont été informés en décembre dernier de l'existence de ce réseau très bien organisé, mais n'ont pris aucune mesure pour pallier ces fraudes. La fraude consiste à multiplier les demandes d'aide — souvent jusqu'à cinq demandes par personne — sous diverses identités et dans des provinces différentes. Toronto, Montréal, Ottawa, Vancouver et Edmonton sont les villes clés pour ceux qui appartiennent à ce réseau. Le *Sun* précise que des Somaliens honnêtes de Toronto et Vancouver ont confirmé que ces fonds obtenus de l'aide sociale sont utilisés profusément pour financer ce qui fut la guerre civile en Somalie et ce qui est aujourd'hui la lutte menée par le chef de guerre Mohammed Farah Aidid contre les forces de paix des Nations unies. Des membres de la famille d'Aidid vivent au Canada de l'aide sociale et sont actuellement l'objet d'une enquête pour avoir touché des prestations en ne respectant apparemment pas les normes fédérales. « Il y aurait de 60 000 à 70 000 Somaliens au Canada, dont environ 35 000 dans la région métropolitaine de Toronto. Selon des sources somaliennes, de 80 à 90% de cette population vit de prestations sociales.

**PRÊTS AUX IMMIGRANTS**

Toronto (PC) — Le gouvernement fédéral a approprié une somme de 20 millions\$ destinée à être transformée en prêts aux immigrants reçus, afin de leur permettre d'acheter des billets d'avion pour faire venir leur famille au Canada. Milt Best, porte-parole du ministère de l'Immigration, a confirmé la nouvelle, mardi, précisant qu'Ottawa a approuvé un projet prévoyant que ce fonds spécial pourrait atteindre 100 millions\$, si la demande le requiert. Deux demandes par semaine pour de tels prêts sont faites à Toronto par des gens ne pouvant se permettre de payer les billets d'avion de leurs parents, a souligné M. Best, ajoutant qu'il ne possédait pas de données sur le nombre total de prêts de ce type ayant été accordés ni le montant des sommes déjà engagées. Le prêt moyen varie de 8000 à 10 000\$ et le gouvernement y applique un intérêt de 7%. Ottawa n'impose aucune limite au remboursement de ces prêts qui sont généralement accordés aux gens ayant des revenus réduits, a ajouté M. Best. Ce fonds existe depuis des décennies mais, à une certaine époque, les prêts n'étaient offerts qu'aux immigrants en provenance de Grande-Bretagne.

**LABERGE COMPARAÏT**

Joliette (PC) — Le procès de l'ancien président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), Louis Laberge, accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies, a été reporté au 23 mars. M. Laberge a comparu brièvement hier au Palais de justice de Joliette. Il avait été interpellé par la police le 6 mai dernier après que sa voiture eut fait une embardée dans le fossé, sur l'autoroute 40, à la hauteur de Repentigny, à l'est de Montréal. M. Laberge, qui est aujourd'hui président du conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ, avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité lors de sa comparution, en juin.

**ÉLECTIONS ET POSTES**

Ottawa (PC) — La Société canadienne des postes a annoncé, hier, que les comptoirs postaux de la Société fermeront à 16 heures le lundi 25 octobre, afin de laisser aux employés le temps nécessaire pour participer aux élections fédérales. Les comptoirs postaux du secteur privé seront ouverts en fonction des heures d'affaires de l'entreprise hôte. La livraison par les facteurs, le service suburbain et la livraison rurale ne seront pas touchés.

**CHLORE ET GRANDS LACS**

Toronto (PC) — Environnement Canada s'oppose à une proposition prévoyant l'interdiction du chlore, une mesure jugée très importante pour entreprendre le nettoyage des Grands Lacs. Cette interdiction est favorisée par la Commission canado-américaine des eaux limitrophes, l'agence internationale chargée de surveiller la qualité de l'eau des Grands Lacs et des voies d'eau communes aux deux pays. Plus de 1500 personnes représentant les gouvernements, l'industrie et les groupes environnementaux doivent se réunir le week-end prochain à Windsor pour débattre de cette proposition. Or, selon un document d'Environnement Canada obtenu mardi par Greenpeace, «le gouvernement fédéral n'appuie pas cette proposition». Eleanor Kulin, directrice du service des Grands Lacs à Environnement Canada, a refusé de commenter les détails de ce rapport.

POUR RÉALISER VOS RÊVES...

## LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Tout le monde a un rêve à réaliser. Quels que soient vos buts dans la vie, vous pouvez les atteindre grâce aux Obligations d'épargne du Canada.

Depuis 47 ans, elles sont l'investissement favori de millions de Canadiens.

Mais vous devez faire vite, car les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale seulement jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> novembre.

**SÛRES**

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

**ENCAISSABLES**

Avec les Obligations d'épargne du Canada, votre argent n'est jamais gelé, car elles sont encaissables en tout temps.

**TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL**

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 4¼% la première année. Pour chacune des 11 années suivantes, jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

**4¼%**  
LA PREMIÈRE ANNÉE

**UN CHOIX AVANTAGEUX**

Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

**IL EST FACILE DE S'EN PROCURER**

Vous pouvez acheter les nouvelles Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. Les obligations à intérêt composé sont offertes en coupures minimales de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$. Cette année, la limite d'achat par personne a été fixée à 100 000 \$.

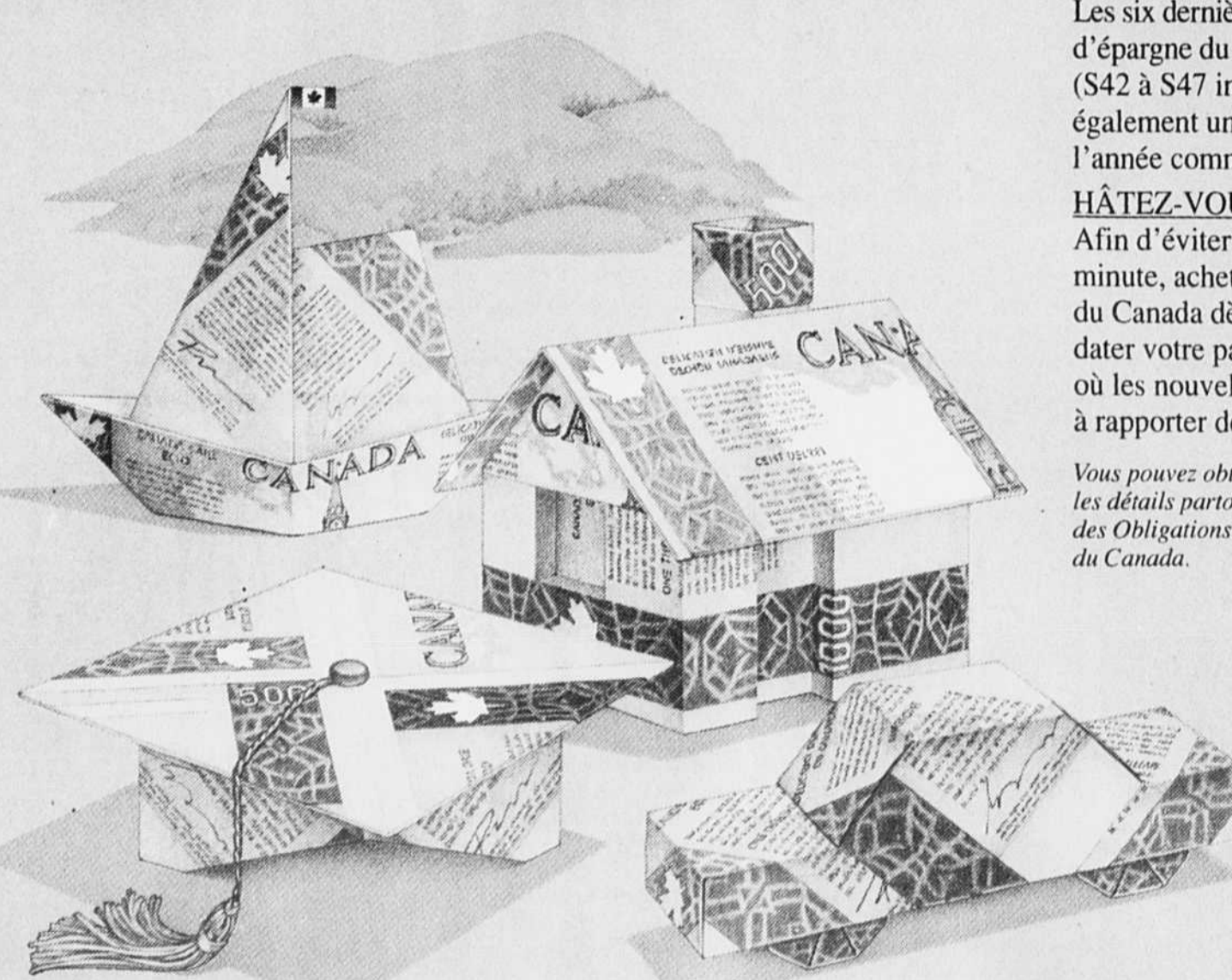
**TAUX DES ÉMISSIONS EN COURS**

Les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada, datées de 1987 à 1992 (\$42 à \$47 inclusivement), rapporteront également un taux d'intérêt de 4¼% pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1993.

**HÂTEZ-VOUS!**

Afin d'éviter les files d'attente de dernière minute, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès aujourd'hui. Vous pouvez dater votre paiement du 1<sup>er</sup> novembre, jour où les nouvelles obligations commenceront à rapporter des intérêts.

Vous pouvez obtenir tous les détails partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.



Canada

Achetez-les jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

## Les Lavallois reçoivent un chèque accompagné d'un bon mot du maire

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Moins d'une vingtaine de jours avant l'élection municipale du 7 novembre prochain, les contribuables de Laval âgés de 65 ans et plus reçoivent ces jours-ci un remboursement partiel très personnalisé de leur taxe d'eau. Une lettre signée de la main du maire Gilles Vaillancourt accompagne le chèque de 178\$ versé à ceux qui ont résidé durant 12 mois sur le territoire lavallois. Reproduite sur du papier portant l'en-tête de la division des taxes du Service des finances de Laval, la lettre souligne explicitement les mérites de la formation politique du maire, quelques jours avant la tenue du scrutin.

«Vous vous souvenez que notre administration a décidé d'alléger le fardeau fiscal des Lavalloises et Lavallois

âgés de 65 ans et plus en leur remboursant la taxe d'eau», écrit M. Vaillancourt. Notre administration, inspirée par notre programme électoral du PRO des Lavallois, a axé ses politiques sur le respect de la personne.

«Nous voulons marquer notre appréciation de la contribution de nos aînés à la communauté lavalloise par un geste concret et c'est pourquoi, pour la quatrième année consécutive, j'ai le plaisir de vous faire parvenir un chèque.»

C'est une lectrice «indignée», Mme Louise Bergeron, de Montréal, qui a envoyé hier au DEVOIR une copie de la lettre. Cette dame a la charge du courrier d'une tante de 85 ans résidant à Laval.

Selon elle, «cela dénote un mépris de l'intelligence de personnes âgées». Le procédé n'est pas sans rappeler les épisodes peu

glorieux entourant la livraison des chèques de pension de vieillesse lors du référendum de 1980, a-t-elle fait valoir.

La lettre du maire est en outre datée du 15 octobre 1993, soit en pleine période comptabilisation des dépenses électorales.

L'agent officiel de la formation d'opposition Option-Laval, Me Philippe Garceau, indiquait d'ailleurs hier que son organisation examine depuis quelques jours la missive en regard des dispositions de la Loi sur les dépenses électorales.

Pour Me Garceau, la lettre poursuit la même intention que celle qui a présidé, il y a quelques semaines, à l'envoi dans tous les foyers lavallois d'un répertoire des services municipaux contenant les noms et numéros de téléphone de chacun des conseillers sortants, et d'une brochure publiée en quadrichromie vantant les «trois ou quatre» nou-

veaux circuits de la Société de transport de Laval.

«Le maire utilise les fonds publics à des fins partisans», a commenté Me Garceau.

Un porte-parole du maire, M. Michel Fréchette, soulignait pour sa part le fait que cette lettre n'a rien d'exceptionnel.

Chaque année, depuis quatre ans, à la même période de l'année, la municipalité envoie une lettre-type rappelant la reconduction de la promesse électorale. On y fait chaque fois mention du PRO au pouvoir.

«C'est tout à fait normal que les contribuables comprennent pourquoi ils reçoivent un chèque et dans quel contexte ils le reçoivent», a expliqué M. Fréchette. C'est toutefois la première fois qu'elle est imprimée sur de la papeterie du Service des finances de la municipalité, et non sur celle du cabinet du maire.

## Le marchand de potirons



PHOTO JACQUES NADEAU

À DÉFAUT DE POUVOIR changer ses citrouilles en carrosses comme dans les contes de fées, Michel Cusson, du Marché Saint-Jacques de la rue Saint-Hubert, a décidé de les vendre d'ici la fête de l'Halloween. S'il réussit cet exploit, c'est 5000 cucurbitacées orange qui orneront les fenêtres de la ville le soir du 31 octobre ou se transformeront en soupe au potiron dans les chaumières.

Qui a fourni une copie des réservations de Vaillancourt?

## Air Canada enquête sur une éventuelle fuite

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Air Canada mène une enquête en vue de déterminer l'origine de la fuite concernant les billets d'avion pour la Floride achetés récemment par le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt.

LE DEVOIR a appris que la haute direction du transporteur aérien avait saisi la Direction de la sécurité dans l'entreprise d'une plainte logée la semaine dernière par le premier magistrat lavallois.

Le 13 octobre dernier, le chef

d'Option-Laval, M. Jean Rizzuto, avait dévoilé en conférence de presse une copie des réservations aériennes du maire parti en Floride au cours du dernier week-end de septembre.

L'opposition voulait ainsi montrer que le maire n'était pas cloué au lit par une vilaine grippe, comme il l'avait affirmé, mais était plutôt parti se réfugier à l'étranger pour ne pas avoir à répondre de nouvelles allégations de favoritisme publiées par la presse.

Le maire s'est défendu d'être allé se reposer sur le conseil de son mé-

decin, mais il n'en est visiblement pas resté là. Il a voulu savoir qui, de l'agence ou de la compagnie aérienne, avait coulé l'information à l'opposition.

Pour M. Vaillancourt, cette fuite soulève l'épineuse question de la protection de la vie privée et de la confidentialité des transactions avec les transporteurs aériens et leurs agences.

Aucun porte-parole officiel d'Air Canada n'a voulu hier commenter l'existence ou l'évolution de l'enquête en cours.

## Moody's s'inquiète de la santé financière des municipalités

Washington (PC) — La firme américaine de cotation Moody's s'inquiète au sujet de la santé financière des municipalités québécoises à la suite du jugement de la Cour supérieure du Québec sur la surtaxe municipale.

Dans cette décision, rendue le 29 septembre dernier, le juge Pierre Tessier a estimé que la surtaxe sur les immeubles non résidentiels était inconstitutionnelle.

«Des questions se posent quant aux conséquences de ce jugement sur les opérations financières, et ultimement, sur la cote de crédit des quatre municipalités du Québec qui sont présentement cotées par Moody's, soit les villes

de Montréal, Laval, Saint-Laurent et la Communauté urbaine de Montréal», écrivent les analystes de Moody's, William Streeter et Debra Roane, dans un rapport rendu public hier. «Bien que le remboursement complet de la surtaxe aux contribuables semble improbable, les perceptions à venir peuvent être vulnérables, compte tenu de l'incertitude entourant le statut juridique de la surtaxe», ajoutent-ils.

Les analystes font observer que si les réserves en liquidités des gouvernements municipaux sont généralement adéquates, elles sont aussi étroites. Pour cette raison, Moody's surveillera de près toute possibilité de

baisse de revenu, indiquent les analystes. Ils spécifient que pour l'instant, Moody's ne révisé pas les cotes de crédit des quatre municipalités.

La surtaxe sur les immeubles non résidentiels a été instituée dans le cadre de la réforme de la fiscalité municipale afin de remplacer l'ancienne taxe d'affaires. En 1992, 188 villes l'ont mise en œuvre, et ont recueilli 362 millions\$. La Ville de Montréal a appliqué cette surtaxe pour la première fois en 1993, espérant en tirer 316 millions\$.

Les municipalités imposent la surtaxe aux propriétaires d'immeubles, qui la perçoivent par la suite de leurs locataires.

Laval

## Le nouveau président d'élection bien en selle

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Le nouveau président des élections municipales de Laval, M. Robert Labelle, affirme avoir les choses bien en main.

Tout baigne dans l'huile, assurait-il hier, à 18 jours du scrutin dans cette municipalité.

Appelé à remplacer à pied levé son patron Ronald Bourcier destitué le 7 octobre dernier par la Commission municipale du Québec, le greffier adjoint de la municipalité se prépare à présider dès demain la Commission de la révision de la liste électorale qui accouchera d'une version définitive pour le vote du 7 novembre.

Son équipe s'affaire aussi à préparer les sessions de formation des scrutateurs et secrétaires qui, dans plus de 900 bureaux de scrutin répartis dans 122 lieux différents, recueilleront le vote exprimé des 220 000 électeurs potentiels envers l'un ou l'autre des 78 candidats.

En tout, près de 2500 personnes membres du personnel électoral travailleront sous les ordres de M. Labelle.

Hier matin, à la suite de rumeurs concernant le maintien en poste de l'ex-président, M. Labelle a rencontré les représentants de l'opposition pour faire le point sur la situation.

Peu après, il a expliqué au DEVOIR que M. Bourcier n'avait parti-

cipé qu'à une seule réunion du personnel sur le bureau de dépôt des plaintes concernant la liste électorale, un dossier planifié jusque-là par son prédécesseur.

Il s'agissait d'assurer la transition, a-t-il dit. «C'est le seul moment où il a été impliqué.»

### Honoraires

M. Labelle a appris en entrevue que son prédécesseur, qui demeure son supérieur au greffe de Laval, soutient, dans une requête d'évocation en Cour supérieure, être «la personne la plus apte à remplir la fonction de président d'élection et à assurer que le scrutin soit tenu dans les meilleures conditions possibles».

Le nouveau président d'élection préfère ne pas commenter cette affirmation contenue dans un affidavit à l'appui de la requête signée par M. Ronald Bourcier.

Aux dernières nouvelles, la requête pour casser la décision de la Cour municipale pourrait être entendue la semaine prochaine par un juge montréalais en raison du désistement de magistrats lavallois.

L'Hôtel de Ville de Laval a précisé hier que les nouvelles démarches juridiques de M. Bourcier étaient entreprises à ses frais. La Ville n'a assumé les honoraires des procureurs Hébert Denault que pour la défense du greffier devant la Commission municipale.

Sécurité publique

## Prescott reprend à son compte le rapport Malouf

LE DEVOIR

Le conseiller municipal du district de Jeanne-Mance, Michel Prescott, demande à la CUM et à son service de police d'exiger une participation financière des organisateurs d'événements spéciaux lorsque ceux-ci nécessitent des coûts supplémentaires pour assurer la sécurité publique.

Le conseiller indépendant reprend ainsi à son compte l'une des recommandations du rapport Malouf sur les désordres survenus à la suite de la dernière conquête de la coupe Stanley, qui avaient causé pour quelques millions\$ de dommages, tant aux commerçants qu'au SPCUM. Michel Prescott estime «qu'en période de crise financière publique, il serait normal que ceux qui profitent des retombées de tels événements assument les frais de police additionnels qu'ils génèrent». Ainsi à lui seul le spectacle de Madonna au Stade samedi soir monopolisera environ 200 policiers, payés à des taux horaires d'environ 40\$, et les organisateurs n'auront pas à déboursier un sou.

L'idée, ajoute le conseiller Prescott, n'est pas nouvelle: plusieurs villes d'Europe et des États-Unis, et plus près de nous la ville de Toronto, invitent les promoteurs d'événements commerciaux à partager les coûts supplémentaires des services policiers.

## AVIS DE CONCOURS

### DIRECTEURS ET DIRECTRICES DU SCRUTIN

Nous sommes à la recherche de personnes désirant relever le défi de secondar le Directeur général des élections en devenant responsable de la tenue des événements électoraux dans les circonscriptions électorales suivantes:

**BOURGET, JACQUES-CARTIER, JOHNSON, LA PINIÈRE, L'ASSOMPTION, LAVIOLETTE, MARQUETTE, MEGANTIC-COMPTON, OUTREMONT, PAPINEAU, RIVIERE-DU-LOUP, SAINTE-MARIE-SAINTE-JACQUES, SHEFFORD**

**ATTRIBUTION** Assumer dans sa circonscription électorale la responsabilité de la tenue des événements électoraux et de la délimitation des sections de vote et des secteurs électoraux.

**CONDITIONS D'ADMISSION AUX CONCOURS** Posséder la qualité d'électeur et être domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle le candidat ou la candidate pose sa candidature ou dans une circonscription électorale contiguë.

### COMPÉTENCES RECHERCHÉES

• Posséder une expérience dans diverses activités professionnelles ou personnelles reliée aux domaines de la gestion administrative, de la formation de personnel et des communications avec le public.

• Démontrer des habiletés professionnelles pertinentes à l'exercice de cette fonction.

• Posséder une connaissance suffisante de la Loi électorale.

• Avoir une très bonne connaissance de la circonscription électorale.

• Avoir la connaissance de la langue française et de la langue anglaise lorsque le nombre d'électeurs et d'électorales anglophones le justifie.

• L'expérience acquise dans le domaine électoral ou dans des organisations de type communautaire ou social sera considérée comme un atout.

**DURÉE DU MANDAT** La durée du mandat est de dix ans. Notons que la Loi électorale oblige l'employeur à accorder un congé sans solde et à ne pas exercer de sanctions à l'égard d'un employé ou d'une employée exerçant les fonctions de directeur ou de directrice du scrutin et ce, pour le temps nécessaire à la gestion des événements électoraux.

**RÉMUNÉRATION** Le taux horaire pour cet emploi est d'environ 30 \$. Le nombre d'heures requis annuellement peut varier entre 300 et 600 heures selon le nombre et la durée des activités.

**INSCRIPTION** Pour obtenir un formulaire d'inscription ou toute autre information relative à ces concours, veuillez composer, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants:

pour la région de Québec: 528-0422  
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1 800 461-0422

Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux bureaux du Directeur des élections avant 16 h 30 le 5 novembre 1993.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Pierre-F. Côté, C.R.

Cher Québécois,  
cher Québécoise,

Si j'ai le privilège de gouverner le Canada, comme les événements semblent l'indiquer maintenant, je veux aller travailler avec le plus grand nombre de députés libéraux du Québec à OTTAWA, le vrai, celui d'un gouvernement qui a la capacité de défendre vos intérêts. Seul un parti qui forme le gouvernement a le pouvoir de mettre en place des programmes de création d'emplois et de relance économique.

Peu importe le nombre de candidats qu'il fera élire, le Bloc Québécois ne peut exercer un rôle d'opposition. Quoiqu'il en dise, la promotion des intérêts du Québec se fait mieux dans l'équipe gouvernementale que sur les banquettes de l'opposition. Et un vote de protestation, vous le savez comme moi, ne fera pas avancer les choses.

Le 25 octobre, voter libéral, c'est voter pour le seul et unique parti qui préservera vos acquis et fera prospérer notre pays. Toujours donc présents et positifs.

Voter libéral, c'est voter gagnant, c'est voter pour vous.

Jean Charest

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

ELECTIONS  
93

## Les candidates veulent pouvoir parler de PME et de dettes, pas seulement de garderies

Réunies sous l'égide d'Aline Chrétien, les libérales font la démonstration de l'étendue de leurs intérêts

MARTINE TURENNE  
LE DEVOIR

Les femmes candidates aux élections fédérales sont d'abord et avant tout des partisanas, conservatrices, néo-démocrates, libérales ou bloquistes, débattant des grandes questions de l'heure. Puis elles sont des femmes, des mères, voire des épouses, s'intéressant aux garderies et au cancer du sein. Mais ne leur demandez surtout pas de ne parler que de «ça»!

Réunies hier sous l'égide de Mme Aline Chrétien, femme de Jean, venue les encourager avant le Jour J, les candidates libérales de la région de Montréal ont fait la démonstration de l'étendue de leurs intérêts, allant de l'environnement à la culture, en passant par les finances publiques... et les garderies.

«De nos jours, les candidates ne portent plus sur leurs épaules la promotion de toutes les questions féminines de la société», constate Diane Rioux, vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme. «Pas plus que leurs confrères ne sont les porte-parole de la masculinité.» Et pour défendre des causes dites «féminines», comme les garderies ou l'éducation, ajoute Mme Rioux, mieux vaut voter pour un candidat néo-démocrate que pour une candidate du Parti conservateur.

Les candidates libérales y sont toutes allées, hier, de leur petit discours. Si les phrases du genre «Les femmes sont

formidables» étaient de mise, force est d'avouer que ces dames ont toutes discuté, avec plus ou moins de bonheur, sur les grandes questions de l'heure: la formation, l'emploi, l'immigration, les PME. L'angle «femmes» était à l'ordre du jour, bien sûr, mais vite occulté par des considérations purement partisanes.

Certes, les candidates ont des enfants, ragent contre les pénuries de gardiennes et s'inquiètent de leur pension alimentaire non payée.

Plusieurs sont même des «monos», mais elles émergent de profession typiquement «politique» (droit, affaires), et le seul thème, hier, typiquement «femmes», les garderies, a été présenté par une candidate, Magda Tadros, qui a avoué avoir bouché un trou à la dernière minute. Ses préoccupations majeures, le «pourquoi je vais en politique», sont la culture et les droits d'auteurs.

«Je suis libérale d'abord, femme ensuite, dit-elle. Bien sûr, je me préoccupe des garderies, je suis moi-même une mère monoparentale. Mais je milite dans le PLC pour faire avancer la cause de la culture.»

Sa collègue, Angéline Fournier, candidate dans Saint-Hubert, avocate de carrière et analyste politique, abonde dans le même sens. «J'ai quatre enfants, mais j'ai aussi une vie professionnelle. Je serais très déçue si on me confinait aux questions dites féminines. Je peux parler de PME, de dettes, d'emplois.»

Les «ghettos roses», dit Andrée Noël, présidente du

FRAPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique), sont choses passées: «Il faut avoir les pieds partout, être mêlée à tous les dossiers. Nous sommes des citoyennes à part entière.»

Mais les femmes ne sont pas encore des politiciens comme les autres, constatent-elles. Elles apportent dans le merveilleux monde de la politique une vision «différente». «Disons qu'elles vont en politique pour d'autres raisons que les hommes, dit Diane Rioux. Elles croient à une cause, et veulent en faire la promotion. Et souvent, le parti politique deviendra un handicap, car il confine à la partisanerie.»

### Pas le sens de l'équipe

Les femmes, députées ou ministres, ont moins que leurs confrères le sens de l'équipe, de la «gang». «Elles sont donc défavorisées», ajoute Mme Rioux.

Elles sont aussi plus susceptibles face aux critiques, dit Andrée Noël. «Les femmes ont besoin d'être aimées. Elles ont horreur des critiques et se culpabilisent facilement.» La candidate libérale de Mercier, Magda Tadros, fait la même constatation. «Nous sommes plus sensibles devant les propos des autres. Moi, je me suis aguerrie.»

Plus «sensibles» et jugées différemment, note Diane Rioux. «Kim Campbell s'est montrée dynamique et foncée au dernier débat des chefs. Mais on l'a fait passer pour agressive, Question de culture.»

Malgré les incitations nombreuses, les femmes ne se

sont pas précipitées pour devenir aspirantes-députées. Elles forment 22% des candidats chez les libéraux et les conservateurs, 38% chez les néo-démocrates, et seulement 13% et 11% chez le Bloc et les réformistes. «Elles sont peu sensibles au Bloc québécois, dit Diane Rioux, car elles ne croient plus aux utopies. Elles veulent du très concret.»

Leur présence minoritaire est due essentiellement à des questions d'argent, note Magda Tadros. «Ça coûte cher de se présenter aux élections.»

Elles n'ont pas non plus de réseaux aussi élaborés que les hommes, la «culture du pouvoir» et elles manquent souvent, ajoute Angéline Fournier, de volonté: «plusieurs femmes ne voient pas comment concilier leur vie de famille avec l'exigence carrière politique.»

Cela dit, maintenant qu'elles investissent les bureaux d'avocats, les CA et les Chambres de commerce, elles se font, estime Diane Rioux, toujours plus nombreuses à prendre le chemin d'Ottawa ou de Québec. Avec leur culture, leur «manière d'être».

Et elles ne sont pas si différentes, après tout. Les femmes, tout comme leurs confrères, font aussi des gaffes. Comme la candidate libérale dans Saint-Laurent-Cartierville, Shirley Maheu, qui a ainsi commenté, hier, la place mirifique des femmes dans sa formation politique: «Contrairement au Parti conservateur, a-t-elle dit, visiblement soulagée, le Parti libéral du Canada n'a jamais utilisé une femme comme figure de proue!» Pauvres conservatrices!

## Bouchard tire à boulets rouges sur les «vieux partis»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Gatineau — Le cafoillage des conservateurs autour du contrat des hélicoptères est un «scandale éhonté», selon Lucien Bouchard. Et Jean Chrétien, lui, se prépare, une fois premier ministre, à «envahir les champs de compétence» du Québec et nous «plonger dans des chicanes stériles».

En visite hier dans l'Outaouais, une des rares régions du Québec qui ne lui est pas vraiment acquise, le chef du Bloc québécois a fait flèche de tout bois contre les dirigeants des deux «vieux partis».

Mais son indignation a été particulièrement forte contre le Parti conservateur, alors qu'on apprenait la veille que le gouvernement sortant aurait pu annuler «temporairement» le controversé contrat des hélicoptères.

«Ce gouvernement, par pure vengeance, de propos délibéré, par pure mesquinerie, a décidé de renouveler ses engagements et de donner un autre délai pour que le contractant puisse exiger une pénalité de plusieurs centaines de millions de dollars», s'indigne M. Bouchard.

«Les conservateurs savent qu'ils ne formeront pas le gouvernement, continue-t-il, ils savent que l'opposition allait s'opposer au contrat, mais ils ont condamné les payeurs de taxes à verser quand même des centaines de millions, par dépit, parce qu'ils ont la rage de perdre. Ils ont décidé de se venger sur le dos des contribuables.»

Pour le chef du Bloc québécois, ce cafoillage ressemblait au dernier clou planté dans le cercueil des conservateurs. Mais M. Bouchard est également reparti en bataille contre le chef libéral. Plutôt que de parler du «Parti libéral», il a d'ailleurs parlé plusieurs fois, dans son discours prononcé hier midi à Gatineau devant des militants, d'un «gouvernement libéral».

«M. Chrétien n'a pas changé d'un iota, a-t-il lancé. C'est le même Jean Chrétien, fidèle à la vision qu'il a de la place du Québec, très petite. Il se prépare à envahir des champs de compétence, à nous plonger dans des chicanes stériles, le meilleur exemple étant celui de la main-d'œuvre. Avec M. Chrétien, tout recommencera comme avant, les vieilles chicanes, les discussions infinies, les cafoillages dans les programmes...»

«Si le Bloc n'avait pas été inventé, s'est-il exclamé, Jean Chrétien aurait inventé par réaction indirecte.»

A quelques kilomètres de la capitale canadienne, Lucien Bouchard semblait vouloir se placer comme une sorte de conscience morale xrien passer aux vieux partis. M. Bouchard a développé devant les militants bloquistes de l'Outaouais l'idée que le Québec

n'a plus le choix de la souveraineté, alors que «les fédéralistes déçus savent qu'il n'y a plus aucun espoir depuis Charlottetown de renouveler le fédéralisme. Le choix qui se présente maintenant, c'est d'accepter l'immobilisme du statu quo à perpétuité, ou de faire un pas en avant pour la souveraineté, avec le Bloc à Ottawa.»

Mais dans l'Outaouais, la bataille ne sera pas facile. Dans le comté de Gatineau-La Lièvre, le candidat du Bloc, Jules Fournier, doit lutter contre le libéral Mark Assad, un vieux pilier qui a déjà été élu quatre fois député provincial auparavant, et contre le candidat conservateur Jérôme Falardeau. Le Bloc espère en fait passer entre les deux candidats.

La situation pourrait être encore plus difficile dans le comté voisin de Hull-Aylmer, qui avait appuyé le Oui de Charlottetown à 61% (le comté de Gatineau avait voté Oui à 57%).

Le candidat du Bloc dans Hull, Gilles Rocheleau, a reçu l'appui clair de son chef hier, qui a déclaré publiquement devoir beaucoup au travail de M. Rocheleau. Le président du Mouvement national des Québécois, Sylvain Simard, qui présentait les orateurs, a d'ailleurs souligné la présence de M. Rocheleau en parlant du «libéral bloquiste le plus populaire».

### Victoire pas assurée

Mais l'élection de cet ancien libéral passé au Bloc pendant son mandat n'est aucunement assurée.

Le Bloc semble compter sur le fait que les libéraux diviseront le vote entre le candidat-vedette de Jean Chrétien Marcel Massé, cet haut fonctionnaire promis à des hautes fonctions dans un cabinet Chrétien, et Tony Canavino, un candidat libéral qui se présente comme indépendant après que Jean Chrétien ait imposé le choix de M. Massé aux partisanas locaux.

Toujours spectaculaire, Gilles Rocheleau s'est vanté hier devant les journalistes qu'en juillet 1990, le premier ministre Robert Bourassa «m'avait consulté et m'avait conseillé de joindre le Bloc pour défendre les intérêts supérieurs du Québec.»

Gilles Rocheleau soutient que Robert Bourassa avait fait la même chose avec Jean Lapierre, et il ajoute que la présence des députés bloquistes à Ottawa permettait alors «à des ministres libéraux québécois d'obtenir des réponses à leurs questions.»

En après-midi, Lucien Bouchard, toujours accompagné de sa femme et de sa belle-mère, poursuivait sa tournée dans l'Outaouais, visitant une ferme laitière près de Gatineau, serrant des mains à la sortie d'une usine de Masson, avant de revenir vers Montréal pour rencontrer en soirée des militants de Vaudeuil.



Kim Campbell hier à Guelph, en Ontario: un message haut et peut-être trop fort?

## Les libéraux ont fait une meilleure campagne, admet Campbell

Kitchener, Ont. (PC) — La première ministre Kim Campbell accorde la médaille d'or à son adversaire libéral Jean Chrétien pour avoir mené une meilleure campagne électorale que la sienne.

Mais Mme Campbell nuance son compliment en invitant les Canadiens à voter en jugeant d'abord et avant tout qui sera le plus habile à relever les défis qui attendent le Canada. «Je suis prête à lui donner la médaille d'or pour sa campagne mais je ne suis pas prête à lui donner le contrôle sur l'avenir du Canada», a-t-elle lancé devant quelque 400 partisanas réunis au Confederation Club, hier à Kitchener.

«M. Chrétien a mené une campagne formidable, mais je ne suis pas mieux informée aujourd'hui que je l'étais avant sur ce qu'il fera face aux enjeux fondamentaux du Canada», a-t-elle ajouté en rappelant que le leader libéral reste toujours vague sur ce qu'il compte faire s'il accède au pouvoir. Kim Campbell a soutenu qu'avec les libéraux, les affrontements entre le fédéral et les provinces reprendront. Jean Chrétien a déjà maillé à partir avec le Québec, a-t-elle indiqué.

À titre d'exemple, Kim Campbell a signalé que Jean Chrétien refusait d'endosser l'entente de principe sur la formation de la main-d'œuvre qu'elle a conclue en août dernier avec le premier ministre Robert Bourassa. «M. Chrétien, a-t-elle dit, est un fédéraliste centralisateur et agressif.»

Mardi à Edmonton, le chef libéral n'a effectivement pas voulu s'engager à respecter l'accord de principe sur la main-d'œuvre tant souhaité par Québec. Kim Campbell a par ailleurs répété hier que le chef libéral ne se souciait pas de la «bombe à retardement» que constitue le déficit budgétaire du fédéral.

«Ça ne m'intéresse pas», a-t-elle déclaré en soutenant que le déficit mine le budget du gouvernement et menace l'ensemble des programmes sociaux canadiens. Mme Campbell a aussi qualifié de «ridicule» le programme de création d'emplois des libéraux qui prétendent pouvoir relancer l'économie avec leur programme de restauration et de construction des infrastructures. Ce programme entrera encore plus le fédéral, les provinces et les municipalités qui doivent ensemble le financer.

## Les journaux affichent leurs couleurs: c'est massivement Chrétien

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Les premiers quotidiens du Québec et du Canada à afficher leurs couleurs dans la campagne fédérale ont porté majoritairement leur choix sur les libéraux de Jean Chrétien.

Au Québec, les quatre journaux appartenant au groupe Power Corporation, dont *La Presse*, se sont prononcés hier en faveur d'un appui sans bornes aux libéraux fédéraux. Mais ce matin, *Le Soleil*, de Québec, opte pour la neutralité, alors que LE DEVOIR prend parti pour le Bloc québécois.

L'important quotidien torontois *The Globe and Mail* y est allé lui aussi d'un appui, quoique timide et parsemé de bémols, à l'équipe libérale. Féroce à l'endroit du programme rouge de Jean Chrétien tout au long de la campagne, le *Globe* lui accorde en fait son appui à reculons, souhaitant haut et fort l'élection d'un gouvernement minoritaire, «tenu en laisse» par le Reform party. Le journal invite ses lecteurs à faire un vote stratégique en faveur des réformistes, ou des conservateurs, pour éviter un raz-de-marée libéral.

«L'est clair qu'un gouvernement libéral majoritaire ne ferait aucun effort pour sauver les finances de l'Etat», lit-on.

Un gouvernement minoritaire ouvrirait la porte à une foule de «possibilités créatives». Nul besoin d'alliance formelle, les libéraux pourraient forger des liens avec différents partis, au gré des législations.

Le quotidien montréalais *La Presse* y va pour sa part d'un franc appui aux libéraux, qu'on souhaite voir former un gouvernement majoritaire sur la colline.

*Le Nouvelliste*, de Trois-Rivières, *La Tribune*, de Sherbrooke, et *La Voix de l'Est*, de Granby — propriétés du groupe Power Corporation dont le vice-président exécutif, John A. Rae, est également conseiller politique de Jean Chrétien — endossent la même ligne éditoriale.

Sous la plume de Roger D. Landry, l'éditorial pro-libéral de *La Presse* soutient que «la stabilité et l'espoir ne se trouveront pas dans un gouvernement qui serait forcé à des alliances pour se maintenir en selle.»

Sans merci pour le Bloc québécois, le quotidien de la rue Saint-Jacques affirme que le parti de Lucien Bouchard, même s'il a le vent dans les voiles au Québec, est le «parti du one-man show».

Seul bémol dans ce concert

d'éloges libérales, *La Tribune* propose tout de même d'appuyer le député conservateur local, Jean Charest.

Le quotidien anglophone *The Gazette* fait lui aussi le pari libéral dans un éditorial intitulé «Un vote pour le futur du Canada». «Si je devais faire un souhait, ce serait qu'on élise un gouvernement libéral majoritaire. Mais cela ne se dit pas en éditorial. Les gens votent, point. Ils ne le font pas à moitié. C'est le suffrage qui décidera», a précisé hier Mme Joan Fraser, la rédactrice en chef de *The Gazette*.

En 1988, *The Gazette*, par la voix de son directeur, Clark Davey, avait donné son entier appui aux conservateurs de Brian Mulroney, malgré une position éditoriale largement défavorable au libre-échange.

*The Gazette* juge que le parti de Kim Campbell s'est montré «indifférent au coût humain de son plan de réduction du déficit». Au surplus, Mme Campbell a fait une campagne «arrogante», «sans imagination», refusant de répondre à des questions aussi sensibles auprès de l'opinion publique que celles des programmes sociaux, note l'éditorial.

Au surplus, le quotidien anglophone fonde son appui sur «la qualité de l'équipe libérale» présentée au Québec. Comme «Bill Clinton aux États-Unis», les libéraux ont offert l'espoir et des propositions concrètes, peut-on lire.

*Le Soleil*, de Québec, choisit la neutralité ce matin, dans un éditorial signé par Jean-Jacques Samson. «Nous ne donnons notre appui officiel à aucun parti. Ni aux conservateurs, en raison de leur instabilité, ni aux libéraux, en raison du rôle passé de Jean Chrétien dans les dossiers constitutionnels», explique le rédacteur en chef. Quant au Bloc québécois, le journal s'oppose à l'envoi «d'un cheval de Troie» souverainiste à Ottawa.

*Le Droit*, d'Ottawa, affichera ses couleurs dans ses éditions de demain et samedi. La majorité des autres grands quotidiens canadiens dont le *Toronto Star*, *The Citizen*, *The Calgary Herald*, *The Winnipeg Free Press*, *The Edmonton Journal* et *The Vancouver Sun* ne prendront position pour un parti que dans leur édition de samedi. Fidèle à sa tradition, le *Halifax Chronicle*, longtemps seul quotidien dans cette province, restera neutre.

Pour l'instant seul de son clan, LE DEVOIR, comme vous pourrez le lire en page éditoriale ce matin, apporte son appui au Bloc québécois de Lucien Bouchard.

## Pas bon d'être conservateur ces jours-ci

Washington (d'après PC) — Il n'y a pas qu'au Canada que certains conservateurs concèdent déjà la victoire aux libéraux.

Hier, un homme d'affaires canadien, conservateur de longue date, a expliqué aux membres du Canadian-American Business Council ce qui avait cloché dans la campagne de la leader conservatrice Kim Campbell. M. Steven Dover est présentement un consultant au sein de la firme Capital Hill Group, mais il était jusqu'à tout récemment chef de cabinet du ministre du Revenu national Otto Jelinek. M. Dover a admis qu'il n'était pas bon d'être conservateur ces jours-ci.

Il a affirmé que la leader Kim Campbell n'avait pas réussi

à refaire l'unité du parti après son élection, et à panser les plaies des partisanas de son adversaire Jean Charest. «Il y a encore une crevasse souterraine», a-t-il déclaré. M. Dover a aussi critiqué Mme Campbell parce qu'en voulant se démarquer de son prédécesseur Brian Mulroney et du style traditionnel de politique, elle n'avait pas mis l'accent sur les grands rassemblements populaires. Il a ajouté que Mme Campbell n'avait pas forgé de profondes racines dans le Parti conservateur parce qu'elle ne l'avait joint que tout récemment. M. Dover a déclaré que le Parti conservateur avait commis une erreur en se préparant à la campagne électorale en ne pensant qu'à un seul adversaire, le Parti libéral.

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3Y 3X2  
TEL: (514) 845-7874 TEL: (514) 98 80 00 00  
La maîtrise des intangibles

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## Les Russes se raidissent

Le ministre russe de la Défense Pavel Gratchev a déclaré hier à Helsinki que le retrait des troupes russes encore stationnées en Estonie et en Lettonie ne s'effectuera pas tant que le problème des minorités russophones dans ces deux pays baltes ne sera pas réglé. Cette déclaration intervient dans le contexte d'un durcissement de la diplomatie russe sur différents fronts.

LE MONDE

Il y a un an, toutes les chancelleries bruisaient de rumeurs sur un renvoi imminent du ministre des Affaires étrangères russe Andreï Kozirev. Ce dernier, qui a entamé hier à Paris sa première visite en Europe après l'écrasement de l'opposition en Russie, a étonnamment bien résisté aux conservateurs, qu'il avait, le premier, il y a un an en France, gratifiés du nom de «rouges-bruns».

Or aujourd'hui, s'il n'en est pas à reprendre à son compte le discours de Guerre froide de ces opposants, il a de toute évidence durci ses positions. Les «conservateurs» russes lui reprochaient de suivre aveuglément, et en tout, l'Occident. Aujourd'hui, M. Kozirev affirme qu'il n'en est plus question et que «les désaccords sont inévitables».

Ainsi, au Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie vient d'annoncer son refus de voter un projet de résolution sur le gel des avoirs libyens, qui la priverait de 4 milliards de dollars de remboursements espérés. Elles préconise plutôt un embargo pétrolier, qui pénaliserait l'Occident.

De même, M. Kozirev était accusé, comme M. Eltsine, de «brader» les richesses russes à l'Occident en échange d'une aide humiliante ou destinée aux coffres-forts helvétiques. Il affirme aujourd'hui que l'heure n'est plus aux «programmes d'aide aux réformes économiques en Russie», mais à l'ouverture du marché mondial aux produits russes. Ces derniers ont déjà fait chuter les prix de l'aluminium ou de l'uranium, ce qui ne plaît guère à Pechiney ou à la General Electric.

Le durcissement le plus récent a trait à l'éventuel élargissement de l'OTAN aux nouvelles démocraties de l'Est, que Moscou refuse — après un semblant d'accord donné par Boris Eltsine lors de sa visite cet été en Pologne. Enfin, depuis plus d'un an, la Russie demande que son armée — associée au besoin à celles d'autres membres de la CEI — soit reconnue comme l'égal, dans ses interventions dans les anciennes républiques soviétiques, des «casques bleus» de l'ONU, et reçoive de la communauté internationale le financement correspondant.

Cette attitude ne manque pas d'aplomb, quand on sait à quoi a abouti, par exemple, l'action des Russes en Abkhazie: des massacres ethniques et le pillage de Soukhoumi. Mais le vrai problème est que l'Occident, après avoir déjà démontré son impuissance dans l'ex-Yougoslavie, accepte de laisser Moscou «gérer» les crises de sa périphérie, où les contingents russes, dispersant leurs armes à tous vents, jouent le rôle de pompiers pyromanes. Et la Russie de M. Eltsine serait sans doute plus crédible si ses militaires n'humiliaient pas constamment les rares observateurs internationaux parvenus dans les zones de conflits.

Le doute s'installe sur le retour du président haïtien dans son pays

## Aristide n'est plus sûr du 30 octobre

Washington voudrait inclure des putschistes dans le gouvernement

Le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide a évité de se prononcer hier sur la question de l'incorporation éventuelle dans son gouvernement de ministres fidèles aux militaires, une solution que sembleraient désormais favoriser les Américains. «Sans réconciliation, nous ne pouvons parler de démocratie. Aujourd'hui, nous voulons dire non à la vengeance, non à

l'injustice, non à l'impunité, oui à la réconciliation et oui à la paix», a-t-il dit dans un discours prononcé dans les locaux de la Banque interaméricaine de développement. Aristide espère toujours rentrer le 30 octobre en Haïti mais, pour la première fois, il a paru en doute. Déclarant qu'Haïti devait obtenir la démocratie, il a ajouté: «J'espère que ce sera le 30 octobre.»

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Port-au-Prince — L'ONU et les États-Unis tentaient hier d'amener les partisans de Jean-Bertrand Aristide au compromis pour résoudre la crise haïtienne.

Selon un proche du président Aristide, l'ambassadeur des États-Unis William Swing et l'émissaire spécial de l'ONU Dante Caputo souhaitent que le premier ministre Robert Malval accepte d'ouvrir son gouvernement à des partisans de la junte si le général Raoul Cédras, chef de l'armée, et Michel François, chef de la police, démissionnent de leurs fonctions.

Robert Malval n'a pas encore signé le communiqué qui lui a été présenté lors d'une rencontre mardi avec les représentants de l'ONU et des États-Unis et a informé le président Aristide du projet, a précisé le proche du président, sous couvert de l'anonymat.

Les partisans d'Aristide, a-t-il souligné, redoutent que ce «compromis» ne rende

sans objet l'accord du 3 juillet en offrant aux partisans de la junte des postes-clés.

On ignore quels ministères pourraient leur être accordés. Mais le frère du chef de la police, Evans François, conseiller de Raoul Cédras, a déclaré mardi au *Los Angeles Times* que les militaires souhaitaient la Défense, l'Intérieur, les Affaires sociales et l'Information.

Le général Cédras a lui aussi pris la défense de ses partisans. Dans une série d'interviews accordées à des chaînes de télévision étrangères, il a recommandé le dialogue et la tolérance en disant que le président «n'avait pas eu un comportement démocratique». Il a dénoncé les sanctions internationales, en estimant qu'elles ne résoudre rien.

Au même moment, Amnistie internationale a lancé un appel à Washington pour faire cesser les crimes politiques en Haïti et critiqué la décision des États-Unis de refuser d'accueillir les réfugiés qui fuient le pays par bateau.



Jean-Bertrand Aristide

## Mani pulite à la brésilienne

Brasilia (d'après AFP) — C'est un véritable *Mani pulite* à la brésilienne. Le Parlement de Brasilia a procédé officiellement hier à la mise en place d'une Commission d'enquête chargée de se prononcer sur des cas de corruption présumée contre 23 parlementaires, trois gouverneurs, cinq ministres en fonction ou ayant appartenu à d'anciens gouvernements.

C'est la première fois dans l'histoire du Brésil que des députés et des sénateurs, accusés d'avoir monté un réseau de corruption et de pots-de-vin au sein du département du Budget, seront jugés par leurs propres collègues, a déclaré le sénateur Jarbas Passarinho (PPR, droite) qui présidera la Commission d'enquête.

La Commission d'enquête au sein du Parlement, à majorité centris-

te et pro-gouvernementale, a été créée à la suite d'accusations portées par l'ancien directeur du Budget du Congrès, M. José Carlos Alves dos Santos, arrêté il y a une semaine dans le cadre d'une enquête sur la disparition de sa femme et d'un trafic de drogue.

C'est sur des accusations semblables de corruption que l'ancien président Collor de Mello a du démissionner, moins de trois ans après avoir été élu au suffrage universel, en décembre 1992. Pour le sénateur Passarinho, «si le Brésil ne suit pas l'exemple de l'Italie, il lui sera difficile de ne pas enterrer une fois pour toutes la démocratie représentative».

La commission commencera ses travaux mercredi et M. José Carlos Alves dos Santos sera le premier entendu. Les travaux dureront 45 jours.

Le sort des prisonniers palestiniens d'Israël

## 2000 libérés dans les 15 jours

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Israël libérera dans les deux semaines quelque 2000 Palestiniens, a annoncé hier la télévision israélienne, précisant que priorité sera donnée aux malades, aux personnes âgées, aux prisonniers les plus jeunes et à ceux qui ont purgé plus des deux tiers de leur peine.

«D'ici une ou deux semaines entre 1500 et 2000 prisonniers seront libérés», a déclaré la télévision.

Plus tôt dans la journée, le gouvernement avait annoncé que la libération des prisonniers palestiniens pourrait intervenir «très rapidement». Israël détient actuellement 12 000 prisonniers palestiniens dans ses centres de détention.

«Il n'est pas question de les libérer d'une seule traite. Il faut fixer un calendrier et des critères pour leur libération», a indiqué M. Jacques Néria, conseiller du premier ministre pour les affaires stratégiques.

La libération mardi de Salim al-Zrei, un des dirigeants historiques du Fatah, avait été interprétée comme le présage à une libération générale des prisonniers palestiniens en Israël. Condamné à perpétuité, M. Salim al-Zrei a passé 23 ans en prison, et détenait le record de détention des prisonniers palestiniens.

«S'il y a des progrès dans les négociations, l'annonce de la libération des prisonniers palestiniens pourrait intervenir très rapidement», a affirmé hier M. Ami Gluska, porte-parole de la délégation israélienne aux négociations de Taba sur les modalités d'application de l'autonomie de Gaza et de Jéricho.

«Il ne s'agit pas ici de concessions mais de négociations. Il y a des demandes de part et d'autre».

Si des progrès sont enregistrés, on peut imaginer que l'annonce de la libération puisse intervenir même aujourd'hui et sa réalisation interviendra dans les prochains jours», a-t-il ajouté sans préciser quelles étaient les demandes israéliennes.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait affirmé dimanche que son pays voulait demander aux Palestiniens des informations sur le sort de trois de ses soldats qui ont disparu en juillet 1982, lors de la bataille de Sultan Yaacoub, dans la Bekaa libanaise.

SERBIE

## Slobodan dissout

Élections le 19 décembre

Belgrade (Reuter) — Le président Slobodan Milosevic a dissout hier le parlement serbe, dont le président, Zoran Arandjelovic, a annoncé peu après que des élections législatives auraient lieu le 19 décembre.

Les chefs de l'opposition ont condamné cette décision et laissé entendre qu'ils boycotteraient ce scrutin.

«A un moment où il faut une large unité pour parvenir à quelque chose de bon pour la Serbie et ses citoyens, certains partis politiques et leurs représentants ont bloqué le mécanisme de prise de décision à l'assemblée nationale», a déclaré le président serbe à la télévision.

«C'est pourquoi je pense que la meilleure façon, et la plus propre, de sortir de cette crise parlementaire est de permettre au peuple de Serbie d'élire un nouveau parlement».

Le gouvernement socialiste minoritaire de Milosevic était exposé à une motion de censure du Parti radical serbe (SRS) de Vojislav Seselj, jadis proche du président mais à présent très critique vis-à-vis de la politique intérieure et extérieure du premier ministre Nikola Sainovic.

Prevue pour présentation lundi, cette motion de censure a été repoussée d'une semaine.

L'opposant Vuk Draskovic, qui fut maître à partir avec la sécurité serbe en juin dernier, s'est dissocié de cette motion, souhaitant rester en dehors d'une «querelle de famille» et ne voulant surtout à aucun prix soutenir le «fasciste» Seselj.

Il n'en a pas moins estimé que la décision de Milosevic était un «acte autocratique et une mesure inconstitutionnelle».

«Le chef a pris cette décision quand il est devenu clair que son gouvernement minoritaire tomberait. Ce qu'il veut, c'est un parlement socialiste unitaire», a-t-il déclaré à Reuter par téléphone. Lui aussi a appelé au boycott d'élections qu'il estime ne pas pouvoir être équitables.

«L'opposition n'a pas d'argent, pas de véhicules, pas d'essence. La population a faim et n'a même pas les moyens d'assister à des rassemblements électoraux», a expliqué Draskovic.

## VOUS MAÎTRISEZ LA SITUATION.

Le réseau cellulaire Cantel peut vous aider à contrôler des situations en évolution constante.

Un choix à votre mesure<sup>MC</sup> vous permet de profiter d'une offre de lancement qui vous aidera à obtenir le programme le plus approprié à vos besoins et à votre budget.

Maîtrisez la situation avec notre programme de 12 mois.

POUR SEULEMENT **29,95\$** PAR MOIS

Abonnez-vous au réseau Cantel\* avant le 15 novembre 1993 et obtenez la Prime de bienvenue Cantel, d'une valeur de plus de 75 \$.

Payez un tarif mensuel fixe de seulement 29,95 \$ pour les trois premiers mois et recevez :

- 60 minutes de temps d'antenne local par mois
- Le Service de dépannage routier Cantel<sup>MC</sup>
- Plus! Deux mois de Message Mobile<sup>MM</sup> et de Facturation détaillée

Découvrez les avantages de notre gamme de programmes tarifaires « Un choix à votre mesure » et toute la flexibilité que le réseau cellulaire Cantel peut vous offrir.

Pour obtenir plus de détails, rendez-vous à un détaillant Rogers Centres de service Cantel ou passez voir l'agent agréé Cantel le plus près de chez vous.



Abonnez-vous avant le 15 novembre et obtenez le Flip Phone de Motorola pour seulement **399\$\*\***

D'autres téléphones vous sont offerts à partir de **149\$**

**CANTEL**

LE POUVOIR DU RÉSEAU™

VEUILLEZ VISITER LE CENTRE DE COMMUNICATIONS CANTEL LE PLUS PRES:

Rogers Centres de Service Cantel  
770, rue Notre Dame ouest  
Montréal  
875-9512

Rogers Centres de Service Cantel  
6315, Côte de Liesse, #102  
St Laurent  
738-3833

Rogers Centres de Service Cantel  
1247, avenue McGill College  
Montréal  
871-1871

Rogers Centres de Service Cantel  
3364, boul. St. Martin ouest  
Chomedey, Laval  
682-2640

Rogers Centres de Service Cantel  
1565, boul. Lemire  
Drummondville  
478-0851

Rogers Centres de Service Cantel  
5954, boul. Metropolitan est.  
Montréal  
257-8826

\* Cette offre ne s'adresse qu'aux nouveaux clients qui s'abonnent pour 12 mois. Après la période de trois mois pendant laquelle il bénéficie de la prime, l'abonné n'a qu'à choisir le programme tarifaire le plus approprié à ses besoins. Le tarif ordinaire de 0,50 \$ la minute s'applique au temps d'antenne local après l'utilisation de 60 minutes. Les frais d'interurbain, de mise en service et d'accès au réseau ainsi que les taxes sont en sus. L'offre est en vigueur jusqu'au 15 novembre 1993.

\*\* Le détaillant peut vendre à prix moins élevé.

## LE MONDE

E N B R E F

La «27e province d'Indonésie» veut recouvrer son indépendance

## Aller simple vers Timor-Est

### Un leader de l'opposition appelle Djakarta au dialogue

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

José Ramos-Horta est disposé à s'envoler demain matin vers Djakarta pour discuter avec les autorités indonésiennes de l'avenir du Timor oriental... si on l'y invite!

Un tel voyage a pour l'instant peu de chance de se produire, car Djakarta considère cette partie de l'île de Timor — colonisée durant plusieurs siècles, jusqu'en 1974, par les Portugais — comme sa 27e province et refuse le contact avec les «rebelles» du CNRM (Conseil national de la résistance Maubere) dont le leader, Xanana Gusmao, a été condamné à la prison à vie le 21 mai, au terme de ce qu'Amnistie internationale considère comme «une parodie de justice».

Ramos-Horta a été 9 jours ministre des Relations extérieures et de l'Information de son jeune pays, en 1975. Soit la durée du gouvernement provisoire timorien, forcé à la clandestinité dès l'invasion indonésienne du 7 décembre 1975.

Le Timor oriental (ou Timor-Est) est situé à 800 km au nord de l'Australie. Djakarta y maintient une garnison de 40 000 hommes. On calcule que plus de 200 000 Timoriens (près du tiers de la population) ont péri du fait de la répression ou de la faim.

Un massacre survenu le 12 novembre 1991 dans le cimetière Santa Cruz de Dili a été filmé par une équipe britannique, ce qui a suscité plusieurs condamnations de la puissance occupante.

À l'ONU, on a parlé de 273 victimes et de centaines de blessés; le régime Suharto se borne à reconnaître 50 victimes.

## Supériorité armée

L'Indonésie peut toujours faire valoir sa supériorité armée, mais il faut aux 750 000 Timoriens de l'Est l'appui de gouvernements de pays démocratiques pour que puisse se tenir un référendum, a rappelé mardi M. Ramos-Horta au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, à Montréal.

Ce Centre finance d'ailleurs un programme de formation politique dispensé en Australie et dont Ramos-Horta est le directeur; un programme de 36 mois destiné aux membres des peuples autochtones et des minorités qui apprennent à «accéder et à recourir aux Nations unies et aux autres tribunes internationales».

L'offre de négocier avec l'Indonésie n'implique pas une reconnaissance officielle des parties. Elle crée l'occasion de discuter, peut-être sous les auspices de l'Église catholique, sur la façon de combler les besoins de la population: respect des droits, présence des diverses agences de l'ONU, sans même que la délégation timorienne ne conteste à ce stade la revendication de l'Indonésie sur le territoire.

Une deuxième phase comporterait l'organisation d'élections territoriales et, après un délai de cinq ans, les Timoriens de l'Est se prononceraient

par référendum sur le rattachement à l'Indonésie ou l'indépendance. «Nous nous conformerons au vœu de la population.» Ramos-Horta dit ne pas tenir mordicus au drapeau et à l'hymne national distincts, mais il voudrait qu'évolue la situation des droits humains avant que la possibilité du choix se concrétise.

En 1982, le Canada votait contre la résolution 37-30 de l'ONU appelant le secrétaire général à rechercher la voie d'un «réglement de la question acceptable à la communauté internationale». Le 11 mars 1993 toutefois, à la Commission de l'ONU sur les droits de l'homme de Genève, le Canada a appuyé une résolution de blâme contre l'Indonésie relativement aux événements de Dili.

Au printemps 1994, un séminaire de trois jours sur les droits de l'homme au Timor oriental se tiendra à Manille. Pour l'instant, il est important que des pays comme le Canada exigent de l'Indonésie qu'elle autorise les organisations non gouvernementales (ONG) à se rendre nombreuses pour suivre l'évolution de la situation.

Ramos-Horta considère l'attitude du Canada quelque peu contradictoire — un article paru lundi dans *The Ottawa Citizen* lui faisait dire que le Canada était «hypocrite». C'est que tout en ayant voté non au mandat du secrétaire général de l'ONU sur cette question timorienne, Ottawa a voté en faveur d'une résolution blâmant l'Indonésie pour les suites données au massacre de Dili: peines sévères infligées à des civils «qui auraient dû être relaxés», et traitement plus clément accordé à des militaires responsables des pertes de vie.

## Contre l'ALENA

### Des syndicalistes canadiens, mexicains et américains unissent leurs efforts

LE DEVOIR, REUTERS,  
SERVICE ESPAGNOL DE  
L'AFP

Mexico — Un «pacte solidaire contre l'ALENA» vient d'être signé au Mexique par des syndicats des trois pays visés par ce projet de traité, ainsi que par des membres de la classe politique du Mexique, du Canada et des États-Unis.

Un nombre des signataires se trouvent le Révérend Jesse Jackson, de la «Coalition Arc-en-ciel», et le président de la plus importante centrale syndicale canadienne — Congrès du Travail du Canada (CTC) — M. Robert White.

C'est ce qu'a fait savoir hier une dirigeante du Parti de la révolution démocratique (PRD), Mme Ifigenia Martínez. Le PRD est l'un des principaux partis mexicains d'opposition; son leader, Cuauhtemoc Cardenas, est à ce jour le seul à avoir posé sa candidature aux élections présidentielles prévues en août 1994.

Par ce pacte anti-ALENA, les parties s'opposent à l'imposition du traité dans sa forme actuelle et militent pour une solution de rechange «qui s'occupe en priorité des gens et ne les maintient pas dans la soumission et l'oppression».

Cette annonce survient le lendemain de la publication dans le *New York Times* d'une entrevue au président Carlos Salinas de Gortari qui pense que l'ALENA est devenue un test de la volonté qu'ont les États-Unis de modifier leur attitude non seulement envers le Mexique, mais envers l'Amérique latine dans son entier.

Le président mexicain estime que les latino-américains se sentiront

«trahis» si le traité n'est pas voté par le Congrès américain. Mardi, les gouvernements américain et mexicain ont d'ailleurs signé une entente qui crée un fonds initial de 450 millions de dollars destiné à améliorer l'environnement à leur frontière commune.

Dans un cahier sur l'ALENA publié par la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT) dont font notamment partie la CEQ, la FTQ et la CSN, on insiste sur un libre-échange soucieux de «juste échange».

M. Cardenas est d'avis qu'un avenir fondé sur la seule libéralisation de l'économie ne ferait qu'exacerber les vices du présent. Le Mexique pourrait s'intégrer à l'économie mondiale et quand même continuer à reproduire les déséquilibres sociaux et les disparités régionales sur son territoire.

Les coalitions opposées à l'ALENA veulent notamment que la question de la dette extérieure (celle du Mexique était de 84 milliards en 1991) ne soit pas un obstacle au développement et que le traité — qui empêche les gouvernements de réglementer au bénéfice de leurs citoyens la conduite des sociétés privées — prenne en compte des droits sociaux, ménage des mécanismes d'ajustement pour permettre aux secteurs moins robustes de s'ajuster au changement.

Idealement, selon la coalition, l'ALENA enchaînerait les droits «inaliénables» de parole, de presse et d'association ainsi que le droit à un «procès équitable» pour tous, les citoyens qu'il n'y aura pas de «niveaulement par le bas».

## JANET CONTRE LA VIOLENCE

Washington (Reuter) — L'Attorney general (ministre de la Justice) Janet Reno a demandé hier aux télévisions américaines de réduire substantiellement la diffusion de violences sur le petit écran. Janet Reno a ajouté que si tel n'était pas le cas au cours de l'année qui vient le gouvernement serait peut-être contraint d'intervenir. «La meilleure solution est dans les mains des responsables de l'industrie (de la télévision), des parents et des éducateurs», a-t-elle déclaré devant la Commission du commerce du Sénat. «Je ne suis pas pour une action gouvernementale. Mais s'il n'y a pas d'initiatives volontaires, la pression du public pour des interventions s'amplifiera et il sera difficile d'y résister», a-t-elle ajouté.

## RAFLE ANTIMAFIA À NAPLES

Naples (AFP) — Cent-quatorze personnes ont été arrêtées hier par la police italienne dans le cadre d'une vaste opération contre le crime organisé menée dans la région de Naples, a-t-on appris de source policière. Au cours de ce coup de filet, qui a mobilisé plusieurs centaines de carabinieri, 22 kilos d'explosifs, des armes, des munitions, une demi-tonne de cigarettes et de la drogue ont été saisis par la police. Parmi les personnes arrêtées figure Salvatore Scarpino, mafieux en fuite, recherché par la police pour trafic de stupéfiants.

## LE TSAR AVANT LÉNINE

Moscou (Reuter) — Sergueï Filatov, collaborateur de Boris Eltsine, a déclaré hier que le corps de Lénine serait probablement enlevé de son mausolée et inhumé, mais seulement après l'enterrement du Tsar Nicolas II qu'il avait fait exécuter. Il a précisé que le président russe examinait la demande de l'Église orthodoxe et de la mairie de Moscou visant à transférer le corps embaumé du leader bolchévique du mausolée de la place Rouge où il est exposé au cimetière de Saint-Petersbourg où est enterrée sa mère. Mais, a précisé Sergueï Filatov, la priorité doit être accordée à une inhumation digne de Nicolas II, de sa femme Alexandra et de leurs cinq enfants exécutés par les bolchéviques le 17 juillet 1918 à Yekaterinbourg, dans l'Oural.

## PORNOGRAPHIE TÉLÉPHONIQUE

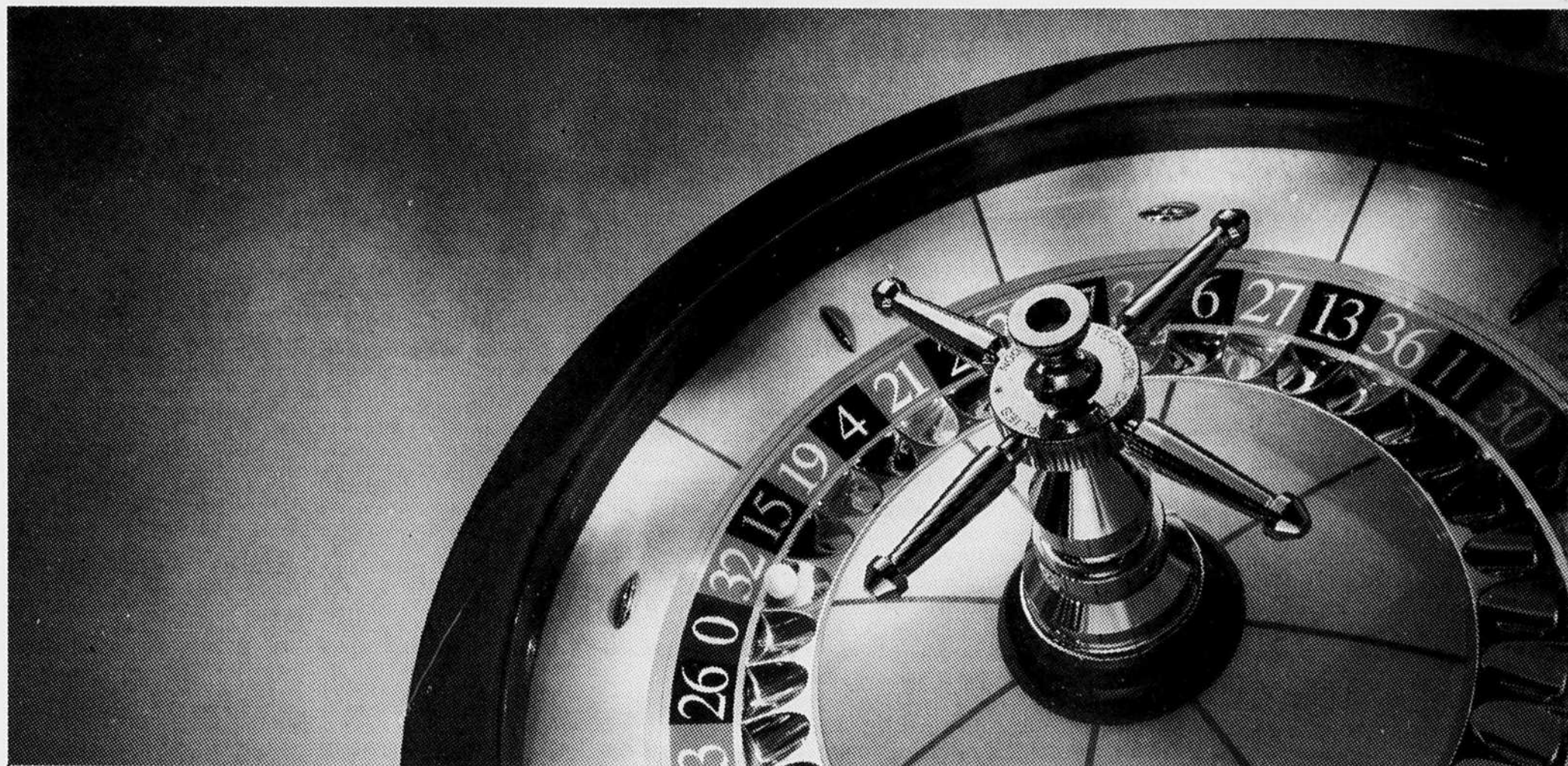
Lausanne (AFP) — Le directeur général des Postes et Télécommunications suisses, Félix Rosenberg, comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Lausanne sous l'accusation de pornographie et de publications obscènes, parce que ses services ont autorisé les «téléphones roses». Le procureur général du canton de Vaud reproche à la poste d'avoir favorisé de manière illégale le développement depuis octobre 1991 des numéros «156», téléphones érotiques.

## LES «COMPAGNES» SORTENT DE L'OMBRE

Vatican (AFP) — Une vingtaine de «compagnes secrètes» de prêtres français, appartenant à l'association Claire-Voie, ont entamé hier un jeûne de 48 heures devant le Vatican avant d'être interpellées par la police. Les compagnes des prêtres, dont certaines cachaient leur visage aux photographes, protestaient contre le refus d'une audience du pape qui leur a été opposé «sans explication d'aucune sorte». La police italienne les a interpellées, leur manifestation n'ayant pas été autorisée. Dans une lettre ouverte au pape, les vingt femmes, âgées de 24 à 75 ans — dont la compagne d'un évêque — affirment qu'elles étaient venues «pour un jeûne public de 48 heures, dans le but d'alerter l'opinion publique sur la manière désinvolte, inhumaine et irrespectueuse, dont les autorités romaines s'entêtent à considérer les porte-parole des compagnes de prêtres et évêques».

## ALLIANCE À BRATISLAVA

Bratislava (Reuter) — Le parti du premier ministre slovaque Vladimir Meciar a fait alliance avec le Parti national slovaque (SNS, centre-gauche), décision qui débouchera sans aucun doute sur un remaniement gouvernemental, ont déclaré hier des responsables slovaques. Un porte-parole du Mouvement pour une Slovaquie démocratique, la formation du premier ministre, a déclaré hier que ce parti avait signé un accord de coalition avec le SNS, dirigé par l'ancien ministre de l'Économie Ludovit Cernak. À l'état-major des deux partis, on refusait de donner des précisions sur l'accord, intervenu mardi soir après plusieurs mois de négociations. Le Mouvement pour une Slovaquie démocratique dispose de 66 sièges au parlement de Bratislava, et le SNS 14, ce qui leur donnerait une majorité solide au parlement sans pour autant atteindre la barre des 90 voix nécessaires pour amender la Constitution.



# Prenez un numéro

## Dès maintenant au Casino de Montréal.

Les chiffres sont magiques. On les choisit un à un, en paire, en série, en colonne... À l'infini... Et ça tourne.

Et ça tourne. L'effet est fascinant. Tout cela se passe au nouveau Casino de Montréal. 65 tables de jeu. 1200 machines

à sous • Restaurants, casse-croûte et bars • Boutique de souvenirs • Ouvert 7 jours par semaine, de 11h à 3h

• Entrée et stationnement gratuits • Jeux réservés aux

18 ans et plus • Tenue vestimentaire appropriée de rigueur: élégante ou décontractée • Édifice accessible aux gens à

mobilité restreinte • En voiture, par le pont Jacques-Cartier

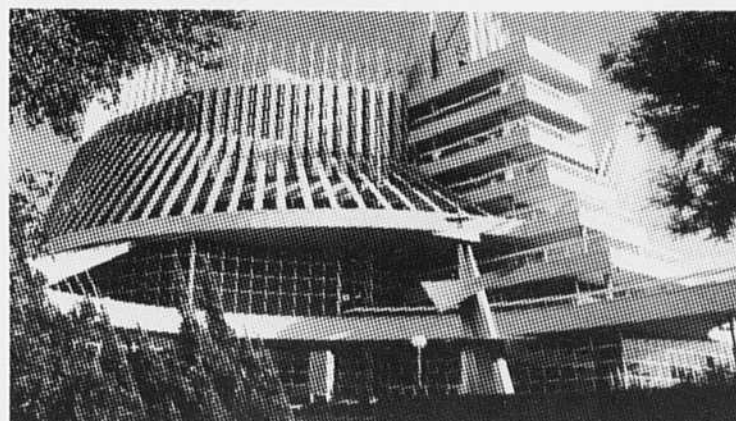
ou l'autoroute Bonaventure • Par métro, destination station

Île-Sainte-Hélène; de là, l'autobus 167 «Les Îles» assure

le service métro-Casino • Pour plus de renseignements,

téléphonez au (514) 392-2746, ou, sans frais partout au Canada et aux États-Unis: 1 800 665-2274.

BLACKJACK • ROULETTE • MIDI-BACCARA • KENO • MACHINES À SOUS



LE PLAISIR EST DE MISE

## É D I T O R I A L

## Les élections canadiennes, nouvelle donne - 2

Lise Bissonnette

Bouder le mot ne fera pas disparaître la chose: l'élection fédérale du 25 octobre, au Québec, est référendaire. Six semaines de campagne ont laissé face à face le Parti libéral du Canada et le Bloc québécois, dont les appuis respectifs s'alignent en fonction de leur vision du pays.

**L**e Parti progressiste-conservateur avait de courtes racines au Québec, il les a perdues. Son programme de gouvernement, tout axé sur un changement de style plutôt que de politiques, lui a certes valu la désaffection. Mais il est délaissé surtout à cause de son bilan. Le Parti conservateur a joué pendant près de dix ans la carte du «beau risque», du renouvellement de la fédération dans un sens compatible avec les profondes aspirations du Québec à une forme d'autonomie. Les deux ratés, celui de Meech, celui de Charlottetown, ont été cuisants. Ils ne provoquaient pourtant pas de fort ressentiment. Tous savaient que le gouvernement de M. Brian Mulroney avait vraiment misé sur la réconciliation, et que ses échecs tiennent à des forces qui l'ont dépassé. Mais sa succession, l'équipe de Mme Kim Campbell et de M. Jean Charest, a choisi de changer en rupture nette ce qui n'était que désillusion. Hostile et parfois hargneuse à l'égard de tout ce qui bouge dans la mouvance nationaliste, la campagne conservatrice au Québec a d'elle-même banni ceux qui avaient fait la fortune du PC en 1984 et 1988, un véritable suicide dicté par les impératifs d'une campagne canadienne pourtant gâchée à son tour.

La désintégration du Parti progressiste-conservateur agit comme un puissant symbole. Personne, en ce pays, ne peut être tout à tous, additionner des visions du pays qui se contredisent absolument. Il faut choisir. Les Canadiens, les Québécois, le font progressivement, par petites étapes qui exaspèrent les doctrinaires de tous bords. Mais ils le font. Les options se resserrent, se clarifient, dans un contexte démocratique dont la solidité ne se dément pas. Les prophètes de chaos n'ont pas un brin de début de preuve pour étayer les épouvantails qu'ils agitent en vain depuis vingt ans.

Nous voilà donc devant deux voies, chaque jour plus claires.

Le fédéralisme qui s'offre aujourd'hui aux Québécois est celui du *statu quo*, désormais sans autre ornementation ni promesse de renouvellement. Rien ne l'illustre mieux que le ralliement total et sans conditions que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et son ministre et prédécesseur à la tête du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, viennent d'offrir à M. Jean Chrétien et au Parti libéral du Canada.

C'est la fin d'une longue marche. MM. Bourassa et Ryan incarnent, mieux que quiconque, la foi qu'ont eue tant de Québécois en la possibilité d'amender les rapports entre le Québec et le Canada, sinon dans le sens d'une pleine reconnaissance des «deux nations» — comme on disait au début de cette saga — au moins dans le sens d'une reconnaissance des responsabilités particulières d'un gouvernement du Québec. De l'opposition stérile de M. Ryan au rapatriement de 1981-82 jusqu'aux efforts perdus de M. Bourassa avec les accords de Meech et de Charlottetown, on les a vus tous deux rabaisser sans cesse leurs exigences, aller au minimum, puis sous le minimum, en vain. Pendant ce temps, M. Chrétien et son parti n'ont jamais modifié d'un iota leur conception des rapports Québec-Ottawa. Le fameux «livre rouge» du PLC, son programme électoral, témoigne à chaque page d'une volonté de continuer à envahir les compétences provinciales, et à consolider le fédéralisme hiérarchique qui fait des provinces des exécutantes de politiques pensées, standardisées et surveillées par le gouvernement «central». Au cours des derniers jours, M. Chrétien a refusé d'entrouvrir la plus petite porte aux revendications québécoises, celles du gouvernement Bourassa-Ryan lui-même, qui désire prendre en charge la formation de la main-d'œuvre ou le futur programme d'infrastructures municipales. Pas la moindre main tendue, pas la moindre concession, pas le moindre compromis. Et M. Chrétien a obtenu, quand même, pour rien, leur appui. Au bout de longs désaccords, il les a absorbés, la boucle est bouclée.

Ce faisant, tous ceux qui refusent encore le *statu quo*, souverainistes ou autres, sont poussés dans le camp du Bloc québécois. Car la question n'est pas de savoir si on «pardonne» à Jean Chrétien, si on se défait

de ses rancunes, comme le prêchait M. Claude Ryan la semaine dernière pour donner un sens à sa reddition. Avoir assez d'élevation pour oublier un affront ou un affrontement, c'est sans doute désirable, mais cela n'a jamais été quiconque à embrasser les thèses de l'adversaire, à lui concéder le terrain sans coup férir. Aucune prescription évangélique ne va jusque-là. Et nul n'a besoin de détester M. Chrétien pour s'opposer énergiquement à ses plans.

Ceux qui veulent et qui peuvent s'accommoder du *statu quo* se rallieront donc au PLC et doivent le faire, en remballant leurs espoirs. Comme le font MM. Ryan et Bourassa, tous deux au bout de leur route politique. Les autres continuent et n'ont d'autre véhicule que celui du Bloc québécois. Le nouveau parti porte tout simplement un cran plus loin le mouvement électoral de 1984, qui avait expédié une mouvance nationaliste sur la scène fédérale, à travers les conservateurs instantanés que M. Mulroney avait fait surgir au Québec. Cette fois, c'est la mouvance souverainiste qui s'y porte, sans autre intermédiaire. Se triturer l'esprit pour savoir si le vote bloquiste est souverainiste pur ou impur, néo-asso-

## Ceux qui refusent

de se résigner

n'ont d'autre

choix que

d'appuyer le

Bloc québécois.

ciationniste ou post-néo-fédéraliste est un exercice tout à fait imbécile. Les électeurs qui s'apprentent à faire confiance à Lucien Bouchard et à son groupe de futurs députés ne sont pas dupes des dilemmes du Bloc québécois. Ils n'ont pas besoin des cours simplistes de M. Pierre Trudeau pour savoir que leur geste peut paver la voie à une rupture, et mettre le Canada en position périlleuse. Mais qu'ils soient souverainistes ou simplement insatisfaits du Canada, de sa forme de gouvernement et de la place qu'y tient le Québec, il n'y a pour eux d'autre logique que d'appuyer le seul parti qui fait écho à leur réflexion, même en la radicalisant parfois.

Les autres partis ont fermé la porte à double tour. Cette logique est celle à laquelle LE DEVOIR souscrit aujourd'hui, conformément à ses positions dans le dossier constitutionnel et en tout ce qui touche les relations Québec-Canada. Le risque vaut toujours mieux que la résignation, du moins quand on tient encore à avancer.

La responsabilité qu'assumera M. Lucien Bouchard, en se retrouvant en position aussi inusitée, est une lourde chape. La campagne qu'il vient de mener, honnête et sans dérapage, est garante d'un leadership solide. Il lui revient d'éviter que son groupe, largement néophyte en affaires parlementaires, devienne facteur de paralyse des Communes, ou s'enlise dans la complainte rituelle. Il est intéressant, à cet égard, de voir le Bloc québécois se rallier autour d'un programme plutôt progressiste, qui se veut social-démocrate. Le Nouveau Parti démocratique étant selon toute vraisemblance en voie de disparition, la présence du Bloc sera utile en contrepoids aux autres formations qui se déportent toutes à droite, à des degrés divers. Teintées d'angélisme, les positions sociales et culturelles du Bloc s'accroissent mal avec son credo économique, qui fait une large place à la lutte au déficit. Mais son programme est malgré tout inspiré d'une générosité supérieure à celle de ses adversaires. Sa voix sera importante et (qui sait?) peut-être utile aux Canadiens d'autres provinces, qui souffriront du conservatisme plutôt cruel d'un Reform Party lui aussi attendu en nombre au Parlement.

Que cela plaise ou non aux pressés en tous genres, l'étapisme fait son oeuvre car il correspond à la démarche de sociétés mûres, vieilles même, si on les compare aux nouvelles démocraties turbulentes. Chaque changement se soupèse. Entre 1976 et 1993, les questions et réponses que le Québec et le Canada se sont mutuellement offertes ont été d'une grande continuité, et progressivement plus éclairantes. Les options se cristallisent. Il ne saurait être question de s'écarter par un bas-côté quand on se trouve sur la voie de la décision. Il faut élire un fort contingent du Bloc québécois à Ottawa, lundi prochain, en compagnie des quelques libéraux qui représentent l'autre versant de l'opinion québécoise, jamais unanime, et de la poignée de conservateurs dont le travail de député mérite d'être sauvé de la sanction générale.

Pour une fois, le Québec politique sera représenté aux Communes dans l'entière de ce qu'il pense et de ce qu'il est.

## L E T T R E S

## Des monuments au souvenir

Le Québec devrait offrir un jour un véritable monument à la France d'abord, aux États-Unis ensuite, mais aussi à d'autres peuples. Si nous désirons survivre en tant que peuple et nation, faisons en sorte que les autres peuples de la terre se souviennent, un peu tous les jours, que nous existons. Que ces monuments deviennent une présence de beauté et d'harmonie dans leur environnement, et qu'ils soient à la mesure de notre ardent désir de nous épauler pleinement dans notre différenciation et selon les caractéristiques de notre culture.

Par l'art de la sculpture monumentale, faisons rayonner notre nationalité sur les cinq continents. On oublie rarement les peuples généreux, allons-y à

raison d'un monument par cinq ans s'il le faut. En toute courtoisie.

Alain Raby

St-Jean-Port-Joli, 13 octobre 1993

## Le droit à l'information

La campagne d'information sur le référendum de 1992 a montré combien les sourds manquent d'informations car ils ont une difficulté particulière à lire une langue qui n'est pas la leur. Les sourds ont la Langue des signes québécoise (LSQ), comme langue maternelle et d'usage. Ce ne sont pas tous les sourds qui comprennent bien le français et/ou l'anglais. Si nous voulons que les sourds aient accès à l'information, il faut que l'information leur soit disponible en LSQ, pas en français. Pour que les sourds comprennent bien les informations télévisées, il

faut que celles-ci soient interprétées en LSQ dans un médaillon, au coin de l'écran. C'est pourquoi je demande à tous les télédiffuseurs de considérer sérieusement d'ajouter l'interprétation visuelle gestuelle en médaillon afin de se conformer à l'article 15.2 de la Charte des droits et libertés. Il est techniquement possible d'offrir cette interprétation en médaillon seulement aux téléspectateurs sourds si elle est télédiffusée de la même façon que les sous-titres.

Au Québec, nous sommes environ 51 000 électeurs sourds. Il ne faut pas attendre 50 ans de plus pour faire respecter le droit des sourds à l'information; ils en ont besoin maintenant!

Jean-Yves Vachon  
Directeur des droits de la personne sourde au CCSMM  
Montréal, 8 octobre 1993

LES ATTAQUES CONTRE LE MAÎRE VAILLANCOURT LE LAISSENT FROID...

...ALORS JE CHAUFFE UN PEU!



O P I N I O N

## Trois enjeux pour le secteur de la santé

JACQUES FOURNIER  
Coalition pour le maintien de la gratuité dans la santé

**Q**uels sont les principaux enjeux concernant la santé durant la présente campagne électorale? La Coalition pour le maintien de la gratuité dans la santé en voit au moins trois: le maintien de la loi C-3, la poursuite de la contribution fédérale au financement du système et l'abolition de la loi C-91 concernant les médicaments brevetés.

La Coalition existe depuis plus de deux ans et réunit 39 organismes membres. On y retrouve les personnes aînées (Coalition des aînés du Québec, Association québécoise pour la défense des droits des retraités), les consommateurs (Fédération nationale des associations de consommateurs, Fédération des ACEF), la Fédération des femmes du Québec, les centrales syndicales (CSN, CEQ, FTQ), la Fédération des affaires sociales, Solidarité populaire Québec et un très grand nombre de groupements nationaux d'organismes populaires et communautaires. La Coalition représente plus d'un million de personnes.

Jusqu'ici, elle a effectué ses démarches surtout au plan québécois: rencontres du ministre de la Santé et des Services sociaux, du chef de l'opposition et du premier ministre, distribution de dépliants, manifestation, etc. Elle entend profiter de la campagne électorale fédérale pour intervenir à ce niveau. De fait, elle souhaite que cette campagne soit l'occasion d'un débat plus approfondi sur le financement du système de santé et sur les impacts négatifs des mesures tendant à limiter l'accès à l'universalité et la gratuité du système.

Une analyse comparée des systèmes de santé des pays membres de l'Organisation de coopération et

de développement économique (OCDE), publiée en décembre dernier, révèle que ce sont les systèmes de santé à plus forte composante publique qui sont les plus efficaces et les plus économiques.

Une étude récente commandée par le premier ministre de l'Ontario a conclu que le recours à un ticket modérateur dans le système de santé est une mauvaise idée, qu'il ne règle pas le problème de financement du système de santé, qu'il ne favorise pas une utilisation plus responsable du système et qu'il pénalise les personnes à faible revenu.

L'étude est signée par Greg L. Stoddard de l'Université McMaster, et d'autres chercheurs. Une recherche effectuée par le professeur Soderstrom pour le compte de la Commission Rochon, il y a quelques années, en est arrivée aux mêmes conclusions.

À la lumière de ces études et de plusieurs autres, nous demandons aux candidats aux élections fédérales de s'engager à se battre pour le maintien de la loi C-3 pénalisant les provinces qui voudraient mettre des entraves à la gratuité des services. Nous mettons également le gouvernement en garde contre la tentation de diminuer le «panier» des services couverts.

La population partage d'ailleurs largement l'idée de maintenir un vigoureux système public de santé: un sondage Gallup daté du 13 septembre indique que 96 % des Canadiens rejettent l'idée d'un système de santé à l'américaine.

Dans la même foulée, nous demandons aux candidats de convaincre le gouvernement fédéral de cesser de se retirer progressivement du financement des systèmes de santé provinciaux. La loi C-3 n'a de sens que si le fédéral fait sa juste part dans les transferts aux provinces au chapitre de la santé. Si le retrait fédéral se poursuit au

rythme actuel, en 1996, les transferts fédéraux seront nuls.

Troisième enjeu: nous demandons le retrait de la loi C-91 qui a prolongé de trois ans la durée d'exclusivité commerciale complète des médicaments brevetés. Cette loi a pour effet d'augmenter, sans raison valable, les coûts des médicaments. Or, nous observons déjà que le prix de 105 des 177 médicaments prescrits les plus utilisés au Canada est supérieur au prix moyen dans sept autres pays occidentaux et que, pour 42 de ces médicaments, soit dans 24 % des cas, les prix canadiens sont les plus élevés au monde (données rapportées par le professeur Léo-Paul Lauzon).

Par ailleurs, les compagnies pharmaceutiques américaines et leurs filiales canadiennes ont réalisé des profits exorbitants: par exemple, Merck a fait un profit de 2 milliards \$ sur des ventes de 9,8 milliards \$ en 1992. Même en tenant compte des coûts élevés de la recherche, ces données sont faramineuses.

Les premiers ministres provinciaux ont évalué à plus de 400 millions \$ par an l'incidence de la loi C-91 sur le coût des médicaments pour l'ensemble des gouvernements provinciaux.

Pour la Coalition, il est inexact de dire qu'on n'a plus les moyens de se payer notre système actuel de santé. Une fiscalité plus juste, tant envers les compagnies que les individus à haut revenu, permettrait de générer des sommes importantes. En 1991, 93 000 compagnies canadiennes ayant fait un total de 27 milliards \$ de profits n'ont pas payé d'impôt. La Coalition incite la population à poser d'urgence des questions aux candidates et aux candidats et à les inviter à prendre l'engagement ferme de maintenir le système de santé accessible, universel et gratuit dont la population a besoin et auquel elle est attachée.

## À P R O P O S

## ... du congé de naissance

La mère ou le père peut s'absenter du travail pendant cinq journées à l'occasion de la naissance de son enfant ou de l'adoption d'un enfant. Le congé doit être pris dans les 15 jours qui suivent l'arrivée de l'enfant à la maison. Les deux premières journées seront payées si la personne compte au moins 60 jours de service continu. Ce congé peut être suivi d'un congé parental.

Par ailleurs, si une personne adopte l'enfant de son conjoint, elle a droit à deux jours d'absence sans rémunération; elle ne pourra cependant bénéficier d'un congé parental. Une personne occupant un emploi dans une entreprise qui relève de l'autorité fédérale n'a pas droit au congé d'adoption.

Le père biologique, la mère d'un nouveau-né et la personne qui adopte un enfant d'âge préscolaire ont droit chacun à un congé parental d'au plus 34 semaines continues.

Pour prendre le congé, il faut aviser l'employeur au moins trois semaines à l'avance en indiquant la date du début du congé et celle du retour au travail.

Par contre, la personne qui adopte l'enfant de son conjoint n'a pas droit à ce congé. Le congé parental s'ajoute au congé de maternité de 18 semaines, il permet donc à la mère un congé de 52 semaines. *Guide québécois de la famille, Secrétariat à la famille, Gaëtan Morin éditeur, 1993.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSPAÇON

2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Il serait temps d'écouter Soljenitsyne

Le Nobel n'avait-il pas mis en garde contre l'instauration brutale de la démocratie et de l'économie de marché en Russie?

ISABELLE PETIT

Étudiante à la maîtrise  
Science politique, Université de Montréal

Les développements de ces derniers jours en Russie, mais également le résultat des élections législatives en Pologne, ne peuvent que nous inciter à nous demander s'il n'est pas temps, enfin, pour les démocraties occidentales, d'accepter la réalité et d'écouter l'écrivain en exil Alexandre I. Soljenitsyne dont le nom est aujourd'hui malheureusement associé, à tort, aux nombreux groupuscules russes d'extrême droite, celui de Pamiat en tête. Dans le passé, le prix Nobel n'a-t-il pas mis en garde, à maintes reprises, ses compatriotes et les démocraties occidentales contre les tentatives d'instauration brutale de la démocratie et de l'économie de marché en Russie?

S'il reconnaît que son pays a le plus grand besoin de démocratie, il ajoute, à la lumière de l'expérience de 1917 et de la Russie de Kerensky, qu'«étant donné la complète impréparation de notre peuple [le peuple russe] aux complexités de la vie démocratique, elle doit peu à peu patiemment et solidement se construire par en bas, et ne pas être simplement proclamée d'en haut à son de trompe et précipitamment, d'un seul coup, dans toute son ampleur et son étendue», ce que tentent de faire aujourd'hui Boris Eltsine et ses partisans.

Dans l'euphorie de la fin de la guerre froide, les démocraties occidentales n'ont-elles pas oublié qu'on n'efface pas du revers de la main 70 ans de régime marxiste-léniniste?

«slow and smooth descent via an authoritarian system». Il préconise donc l'instauration d'un régime autoritaire.

Attention: il ne s'agit pas de n'importe quel type de régime autoritaire mais d'un régime qui repose sur une base morale solide, c'est-à-dire dans lequel les dirigeants animés par le sens des responsabilités et un sentiment de repentir se sentent véritablement redevables de leurs faits et gestes tout d'abord devant leur propre conscience, mais également devant les personnes et les institutions.

La solution qu'il préconise peut nous paraître relever de l'utopie dans la mesure où elle impose une véritable révolution morale entraînant, d'une part, un bouleversement total, une redéfinition de la société russe aujourd'hui marquée par une corruption généralisée, la présence de mafias extrêmement puissantes, la propagation de la pornographie, de la prostitution, de la délinquance, du trafic de drogue, etc., et exigeant, d'autre part, de nouveaux sacrifices (seront-ils acceptés?) de la part d'une population désespérée et fatiguée des privations déjà trop nombreuses.

Enfin, peut-être est-il déjà trop tard? Malgré tout, les propositions de l'auteur méritent d'être rappelées en cette période de crise, d'autant plus que plusieurs dangers contre lesquels il avait mis en garde ses compatriotes et les démocraties libérales voient déjà plusieurs années, se sont malheureusement réalisés — on pensera notamment à la multiplication des conflits frontaliers dans l'ex-Union soviétique, fruits, entre autres, de processus de séparation menés de manière brutale et sans concertation, ou encore aux atteintes des droits des Russes vivant à l'extérieur de la Russie et notamment en Estonie —, démontrant par là le bien-fondé et la lucidité de certaines de ses analyses. D'autre part, un parallèle peut être fait, semble-t-il, entre la pensée d'Alexandre Soljenitsyne et celle qu'exprime Jean-François Revel dans son ouvrage *Le regain démocratique*. Ce dernier fait remarquer qu'à la suite de la décolonisation, les États nouvellement créés qui ont opté pour un régime autoritaire plutôt que marxiste-léniniste ont évolué naturellement et lentement vers la démocratie (il cite notamment l'exemple de la Corée du Sud). Doit-on avoir peur des régimes autoritaires?

Ceux-ci ne constituent-ils pas une étape et un mal nécessaires vers la démocratie? Dans l'euphorie de la fin de la guerre froide, animées par un sentiment de triomphe des valeurs libérales, les démocraties occidentales, États-Unis en tête, n'ont-elles pas oublié que l'on n'efface pas du revers de la main 70 ans de régime marxiste-léniniste? N'ont-elles pas pris leurs souhaits pour des réalités? N'ont-elles pas voulu mettre la charrue avant les boeufs?

A

FRANÇOIS ROCHER  
Professeur agrégé  
Département de science politique  
Université Carleton

quelques jours du scrutin fédéral, il est permis de spéculer sur la signification des résultats à venir. Les sondages montrent un déclin certain des appuis populaires au Parti conservateur.

En dépit du «renouveau» du personnel politique conservateur par la présence de Mme Campbell, il est difficile de faire oublier l'héritage de neuf années de pouvoir hantées par des décisions impopulaires et le rejet de l'entente de Charlottetown.

La leader conservatrice a mené jusqu'à présent une campagne défensive marquée aux sceaux du cafouillage et de l'improvisation. Elle tire de l'arrière dans toutes les régions du Canada.

La perte de popularité du Parti conservateur s'est faite au bénéfice des autres formations politiques, exception faite des néo-démocrates. Le Parti libéral du Canada mène allégrement le bal en Ontario et dans les Maritimes. Le Reform Party semble bien s'en tirer dans l'Ouest et pourrait même faire une percée en Ontario, bien que nul ne puisse en prédire l'ampleur. Le NPD fait mal à voir.

D'aucuns se demandent si l'héritier de la CCF pourra même conserver son statut de parti à la Chambre des Communes. Enfin, le Bloc québécois maintient son avance au Québec en dépit des attaques dont il fait l'objet de la part des partis dits traditionnels.

La situation peut à juste titre être interprétée comme un signe de santé démocratique. Mme Bissonnette, dans son éditorial du 28 septembre dernier, allait plus loin en soulignant que cette désaffection à l'endroit des vieux partis manifeste un profond désaccord avec leur idée du Canada et leur façon de gouverner.

On peut pousser l'analyse et se demander dans quelle mesure ces conceptions bien ancrées du Canada devront ou pourront s'ajuster à la nouvelle réalité politique.

Il est toujours possible que Jean Chrétien fasse élire suffisamment de députés pour former un gouvernement majoritaire et ainsi dépasser le cap magique des 148 sièges.

Pour ce faire, il devra obtenir un appui massif en Ontario (qui compte 99 circonscriptions) et dans les Maritimes (32 comtés); il devra faire bonne figure au Québec en remportant une vingtaine de sièges ainsi que dans l'Ouest.

### Une alliance avec qui?

Tous conviendront qu'il s'agit là d'un résultat possible mais difficile à atteindre dans les circonstances actuelles.

En dépit d'un optimisme de circonstance, les leaders libéral et conservateur n'excluent pas la possibilité de former un gouvernement minoritaire aux lendemains des élections.

La question qui demeure est celle de savoir comment s'exercera la gouvernance politique et, éventuellement, avec quelle formation politique une alliance est possible.

La première solution est de gouverner à la pièce et de tenter d'obtenir les appuis nécessaires à l'adoption de chacune des législations. Une telle option, bien que pouvant produire de bons résultats, implique son lot de tractations et de marchandage des appuis.

Elle ralentirait indubitablement le processus législatif ainsi que le nombre de projets de loi soumis à l'attention des parlementaires.

Elle serait source d'inquiétude politique constante de la part des marchés financiers et de l'ensemble de la population, un gouver-

nement pouvant être défait en tout temps suite à de fausses manœuvres. L'autre option qui s'offre est celle de compter sur le soutien d'un autre parti. Il s'agit d'une alternative qui a déjà fait ses preuves, ayant déjà été utilisée neuf fois depuis 1867.

Manifestement, les néo-démocrates risquent de compter fort peu dans la balance. Le pouvoir pourra difficilement être partagé, peu importe si ce sont les troupes de Jean Chrétien ou de Kim Campbell qui seront appelées à former le nouveau gouvernement, avec les bloquistes ou les réformistes.

Reste donc l'hypothèse d'un gouvernement d'union composé des libéraux et des conservateurs, comme cela s'est déjà produit entre Borden et Laurier en 1917 suite à la crise de la conscription.

Une telle situation ne s'est présentée qu'une seule fois dans l'histoire politique canadienne. Faut-il rappeler que le Québec fut complètement exclu du pouvoir en ne comptant que pour 2% du caucus gouvernemental?

### Le Canada d'après-Charlottetown

Suite au référendum d'octobre 1992, plusieurs ont poussé un soupir de soulagement, croyant à tort que le pire avait pu être évité. Les Canadiens semblaient vouloir repousser aux calendres grecques toute reprise des négociations constitutionnelles.

La crise appréhendée si le Québec avait été la seule province à dire non n'avait pas eu lieu. Au contraire, une majorité de Canadiens s'était exprimée contre l'Accord de Charlottetown.

Cette analyse à court terme a rapidement fait oublier que le Canada d'après-Charlottetown ne serait plus jamais le même.

Que les raisons invoquées au Québec pour s'opposer à l'entente étaient à bien des égards diamétralement opposées à celles mises de l'avant dans le reste du Canada. C'est cette réalité que les résultats de l'élection risquent de rendre évidente.

Bien sûr, on peut douter de la volonté de reprendre le débat constitutionnel de la part des grands partis. Néanmoins, la seule présence du Bloc québécois à Ottawa risque de mettre clairement à jour les divergences d'orientation qui caractérisent le Canada.

La formation d'un gouvernement d'union, si cette hypothèse venait à se concrétiser, pourra même approfondir les clivages qui existent mais qui se sont rarement manifestés directement sur la Colline parlementaire à Ottawa.

L'auto-exclusion du pouvoir fédéral de la part d'un Québec votant pour le Bloc québécois et la formation d'un gouvernement de temps de crise ne contribuera en rien à atténuer les divisions qui menacent le Canada.

Le fantôme que l'on croyait devoir exorciser il y a moins d'un an a toutes les chances de venir nous hanter encore quelque temps.

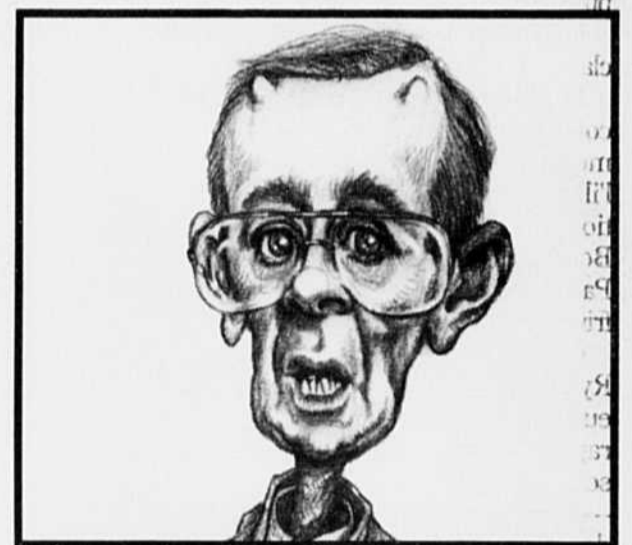
La profondeur de la crise politique canadienne dépendra finalement en grande partie du résultat des élections provinciales.

La réélection du Parti libéral du Québec ne viendrait que confirmer l'ambivalence des Québécois, du rapport amour-haine qu'ils entretiennent à l'endroit du Canada et de l'éternelle prudence dont ils ont fait preuve jusqu'à présent.

Par contre, une victoire péquiste enverrait un message clair au reste du Canada et confirmerait le choix de soutenir le Bloc québécois, tout en augmentant la légitimité dont celui-ci serait déjà investi.

Sans cet appui au PQ lors des prochaines élections provinciales, on peut se demander ce que le Bloc québécois pourrait bien faire à Ottawa.

La crise anticipée n'aurait pas lieu... jusqu'à la éième prochaine fois.



CARICATURES SERGE CHAPLEAU

## Des sondages pour la liberté

Comment croire que la non-publication incite davantage à l'autodiscipline?

ANDRÉ BERNARD

Politologue  
Université du Québec à Montréal

Dans LE DEVOIR du 16 octobre 1993, M. Claude Angers s'est dit favorable à l'interdiction de publier les résultats des sondages 72 heures avant le scrutin et à l'estimé que cette période d'interdiction était bien courte. Ses arguments: la qualité inégale des sondages, la faiblesse des contrôles exercés, l'impact des résultats des sondages sur le vote, l'impossibilité de répliquer aux analyses de dernière minute. Sa conclusion: l'interdiction réduit les risques d'abus d'influence en fin de campagne et sensibilise aux limites des sondages tout en incitant les sondeurs à l'autodiscipline.

Bien que séduisante, l'argumentation de M. Angers n'est pas très convaincante. Comment croire que la non-publication incite davantage à l'autodiscipline? La publication peu avant le scrutin des résultats de sondages réalisés par des maisons

concurrentes n'incite-t-elle pas davantage à l'autodiscipline? Pourquoi les limites des sondages justifieraient-elles une interdiction à trois jours du scrutin plutôt qu'une interdiction permanente?

Comment croire que ces limites sont importantes quand des maisons de sondage concurrentes produisent des résultats analogues, pour une même période d'enquête, des lors que leurs échantillons sont de même taille et leurs questionnaires similaires? Comment croire que les sondeurs exagèrent la qualité de leur produit quand les scrutins confirment presque toujours les résultats des derniers sondages?

Par ailleurs, en interdisant la publication des résultats des sondages, les autorités n'interdisent nullement la propagation de rumeurs. Pourquoi privilégier les rumeurs? Comment apporter une réplique aux rumeurs de dernière heure? Pourquoi

préférer l'impact des rumeurs à celui des résultats d'enquêtes par sondages? En outre, en interdisant la publication des résultats des sondages, les autorités n'empê-

chent pas les stratégies des grands partis de commander et d'exploiter des sondages. Pourquoi privilégier ces seules personnes et priver l'électorat d'une information que bien des gens aimeraient avoir?

En interdisant la publication des résultats des sondages, on veut limiter l'impact qu'ils pourraient avoir, comme si l'on pensait que le vote ne doit pas être influencé par ce type d'information. Pourquoi le vote serait-il plus éclairé quand il se fait dans l'obscurité?

Qu'ils influencent ou non l'électorat, les résultats des sondages font aujourd'hui partie de l'information que de nombreuses personnes recherchent. Sachant, grâce à

cette information, que tel ou tel parti est favorisé, certaines personnes ajustent leurs intentions de vote alors que d'autres les maintiennent. Les ajustements peuvent aller dans différentes directions et non pas seulement en faveur du favori. C'est ce que montre l'expérience des récentes années. Ainsi, favorisé au début de juillet 1984, les libéraux ont été défaits le 4 septembre 1984. De même, portés en première place par les débats télévisés de la fin d'octobre 1988, les libéraux ont finalement perdu le 20 novembre 1988.

L'évolution des intentions de vote en 1993 reflète bien autre chose qu'un hypothétique effet d'entraînement généré par les résultats des sondages. Même si ces sondages avaient eu un impact, les principes démocratiques de liberté d'information et de parole justifieraient leur réalisation et la diffusion de leurs résultats. À la demande des diffuseurs et des maisons de sondage, il faudra bien que la Cour suprême du Canada se prononce: qu'est-ce qui l'emporte? L'interdiction ou la liberté? Je vote pour la liberté!

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpéit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verme (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duches (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge La-plante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gylsaine Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires), Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire), Ghislaine Lefleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Legaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (advisoire), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc St-Martin (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vaillant. LES ANNONCES CLASSEES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Riachand. CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourque (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MONTRÉAL

«De grands pas à faire»

SUITE DE LA PAGE 1

ses programmes de coopération industrielle, la revitalisation des artères commerciales et le financement partiel des corporations de développement économique communautaire.

Le responsable politique du dossier économique au comité exécutif, John Gardiner, a refusé de commenter l'étude d'Impact Recherche qui a interrogé 313 personnes du milieu des affaires (avec une erreur statistique maximale de 5,54%). Le directeur de la CIDEM, André Murphy, a reconnu pour sa part «qu'il y a de grands pas à faire».

En effet, la CIDEM se fait égratigner au passage par les entrepreneurs et commerçants. Ainsi, seulement 37% des répondants connaissent l'existence de la Commission. Et quand il s'agit d'identifier les services ou les objectifs de la CIDEM, moins d'une personne sur trois (30%) en est capable.

«Ca ne sert à rien de se mettre la tête dans le sable. C'est vrai. Les chiffres sont là», dit M. Murphy qui précise toutefois que des moyens ont été pris pour «améliorer l'image de la Ville et orchestrer les actions de la CIDEM». Il explique notamment que le service municipal qu'il dirige a été décentralisé pour «se rapprocher des gens d'affaires» (dorénavant, les commissaires sont postés dans chacun des neuf arrondissements), et que le plan de développement économique intitulé Montréal, ville d'affaires, devrait permettre de susciter la relance économique.

«Les résultats du sondage reflètent en termes généraux l'opinion de nos membres. Il n'y a pas de doute. Là où le bât blesse, c'est au niveau du plan de développement économique qui a été annoncé avec beaucoup de fanfare au printemps dernier; il n'est pas percutant et c'est ce qui explique que la communauté des affaires n'a pas suivi Montréal», affirme Cameron Charlebois, président de l'Institut de développement urbain du Québec qui regroupe principalement des grands promoteurs immobiliers, dont Cadillac Fairview. Là-dessus, André Murphy souligne que depuis le début de l'année, 92 millions\$ ont été investis par le secteur privé sur le territoire mont-réalais.

La firme Impact Recherche a évalué les perceptions et attitudes à l'égard de Montréal sur le plan économique après que la Ville ait fait une large campagne de publicité (du 2 novembre au 5 décembre 1992) «pour promouvoir Montréal comme lieu privilégié pour réaliser des affaires». Un an auparavant, le même genre d'étude a été réalisée, mais cette fois auprès de 740 personnes du milieu des affaires.

On peut y lire que «27% des gens affirment que la Ville de Montréal ne déploie aucun effort pour stimuler son développement économique», auquel pourcentage s'ajoute le tiers des répondants «qui n'arrivent pas à en nommer aucun en particulier».

Entre l'étude de 1992 et celle de 1993, aucune différence ou amélioration majeure n'est enregistrée. Impact Recherche note même que pour ce qui est de la notoriété de la CIDEM, le statu quo est décevant compte tenu de la campagne publicitaire.

Contre toute attente, seulement 8% des répondants croient que la récession est la cause du peu de dynamisme démontré par Montréal. D'autre part, les gens d'affaires ne voient pas dans l'économie qui périclète des raisons politiques, sauf pour 4% d'entre eux.

Cameron Charlebois, de l'Institut de développement urbain du Québec, estime quant à lui que «la Ville n'a pas réussi à convaincre personne qu'elle est en contrôle de ses dépenses» et établit un corollaire avec le taux de taxation élevé de Montréal que plus du quart des gens d'affaires interrogés dénoncent.

## Un Canadien impliqué dans l'assassinat du ministre haïtien de la Justice?

Port-au-Prince (PC) — L'ambassade canadienne en Haïti a ouvert une enquête à partir d'informations voulant qu'un citoyen canadien ait été arrêté en relation avec l'assassinat du ministre haïtien de la Justice, la semaine dernière.

Le ministre de la Justice Guy Malary et ses deux gardes du corps ont été abattus en pleine rue, mardi de la semaine dernière, à Port-au-Prince.

L'agence Reuter cite un proche des militaires affirmant qu'un Canadien bien connu en Haïti avait été arrêté.

À Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, Eduardo del Buey, a déclaré que les autorités canadiennes en poste à Port-au-Prince faisaient enquête pour voir si ces informations étaient fondées.

## Le Parti lavallois s'engage à réduire les taxes de 10%

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

La troisième formation en lice aux élections municipales, le Parti lavallois, s'est engagé hier à réduire de 10% le compte de taxes des contribuables en procédant à des coupures équivalentes dans le budget de la Ville.

Plutôt discret depuis le début de la campagne, le chef du parti et candidat à la mairie, Me Serge Tremblay, expliquait hier en conférence que «le problème numéro un de Laval, ce sont ses taxes élevées».

Afin de mettre fin «à l'émigration vers les municipalités au nord de Laval», il propose de réduire le budget de façon à permettre une réduction de 200\$ du compte moyen de taxes résidentielles qui s'élève à 2000\$.

Aucune réduction ne serait toutefois accordée aux contribuables commerciaux ou industriels.

Passée l'aubaine de la première année, les contribuables en seraient quittes pour un gel du compte de taxes pour les trois autres années.

Il estime que les principales coupures pourraient être pratiquées dans les «juteux» contrats et honoraires professionnels, dans les «généreux» baux de l'Hôtel de Ville, dans le tout le «faire-faire» confié à l'externe et dans

les postes cadres de l'administration.

Pas question, dit-il, de toucher aux employés syndiqués dont il souhaite augmenter et les responsabilités et la charge de travail.

De 1985 à 1993, le personnel cadre et professionnel a augmenté de 31,6%, rappelle-t-il, alors que les employés de bureaux et les cols bleus connaissent une progression de 2,1%.

Il n'a toutefois pas voulu identifier précisément les occasions précises d'économie ni s'avancer sur le terrain glissant du nombre de mises à pied.

Après s'être livré à une analyse du budget de 1993, Me Tremblay estime être en mesure d'y soustraire près de 25 millions\$ (sur 413 M\$) sans affecter les services directs aux citoyens.

Il propose donc les coupures suivantes:

■ 30% du budget des recherches sur la connaissance de la population et du milieu socio-économique;

■ 20% de ceux du développement économique et de la gestion;

■ 15% de ceux de la direction et coordination politiques et administratives, des finances, du transport routier, et de l'hygiène et écologie;

■ 12% dans celui de l'aménagement et de la mise en

valeur du territoire;

■ et 5% dans celui du transport en commun.

Seuls les budgets des sports, des loisirs, de la culture, de la protection de l'individu, de la santé publique et bien-être, et des élections seraient épargnés.

Il propose en outre d'utiliser 20% du budget des relations publiques (3 M\$) pour soutenir les organismes communautaires.

Pour Me Tremblay, «il faut mettre fin au régime de dynastie des amis du régime». Il se présente comme «le seul candidat qui a les mains libres et qui offre une nouvelle vision de la politique».

Après avoir eu quelques difficultés à recruter ses candidats, Me Tremblay affirme aujourd'hui compter sur 2500 membres. «Les gens craignent de s'exprimer de peur de représailles de l'administration», soutient le candidat.

Il estime que la défaite de 1989 «a fait mal», d'autant que les deux élus du parti ont quitté depuis ses rangs pour siéger indépendamment.

Un défaut de pouvoir compter sur une caisse électorale bien garnie, le nouveau chef se console de contribuer à la croissance démographique de Laval: il a appris mardi qu'il serait l'heureux père d'une deuxième enfant.

## CHRÉTIEN «Les vrais Québécois» voteront libéral

SUITE DE LA PAGE 1

rester francophones au Québec et ailleurs au pays. C'est l'une des grandes valeurs du Canada», a dit M. Chrétien.

Et d'évoquer le programme libéral, en ajoutant que «si on a un gouvernement honnête et compétent, les gens verront que le Canada n'est pas si mal».

En soirée à Québec, M. Chrétien a poussé l'audace jusqu'à dire que son parti avait besoin d'un fort soutien au Québec afin que les «vrais Québécois» soient représentés à Ottawa, ce que seule sa formation peut faire.

En tournée à Toronto, le leader libéral avait parti le bal lors de sa participation à deux émissions au réseau CTV. C'est en étant interrogé sur ses problèmes au Québec qu'il a expliqué avoir dû faire face à une campagne de salissage. La discussion s'est poursuivie avec les journalistes en point de presse.

En parlant d'abord de «certains», puis de «plusieurs d'entre eux, vous lisez les journaux comme moi», M. Chrétien a finalement nommé Lucien Bouchard et Jacques Parizeau comme étant les auteurs présumés de l'exercice.

«M. Bouchard lui-même s'est plaint de termes employés par M. (David) Peterson», a dit M. Chrétien, faisant allusion au parallèle effectué par l'ancien premier ministre ontarien entre la montée du Bloc et celle de Hitler dans les années 30. Mais «si vous prenez tout le vocabulaire de mes adversaires politiques au cours des trois dernières années au Québec, on a été pas mal dur à mon endroit. Et je ne m'en suis pas plaint autant que M. Bouchard s'est plaint de M. Peterson».

Le chef libéral a ensuite évoqué M. Parizeau, rappelant «le langage qu'il a utilisé contre moi dans ma propre circonscription». Le chef du Parti québécois avait déclaré, il y a quelques jours à Shawinigan, que le Québec ne voulait plus de «Canadiens français de service» à Ottawa.

«Certains ont été un peu durs à mon endroit. On a le droit d'avoir des désaccords en politique, ça ne veut pas dire qu'on est des ennemis de la société. Ils n'ont pas altéré leur langage vis-à-vis moi. Il faut être civilisé. Je n'utilise pas le même langage qu'eux», a dit M. Chrétien.

Notant qu'il «espérait» ne pas avoir à parler de Constitution au cours de son mandat, le leader libéral a également montré du doigt «une classe de gens au Québec qui veulent tout le temps discuter» du sujet. «C'est un sport national pour les Léon Dion de ce monde».

Dans cette optique, M. Chrétien a tenté de cerner ce phénomène qu'est la popularité du Bloc québécois. Beaucoup de gens appuieront ce parti, a-t-il dit, parce qu'ils sont déçus de l'administration conservatrice ou qu'ils le considèrent, lui personnellement, comme «trop fédéraliste». Et qu'il est «très facile» d'enregistrer un vote de protestation.

Mais les véritables intentions du Bloc, a-t-il averti, doivent être portées au grand jour. Car la stratégie du BQ, selon M. Chrétien, n'est pas très éloignée de celle de l'étapisme qu'avait adoptée René Lévesque au cours de son premier mandat.

«Il y a un groupe de nationalistes et de séparatistes qui ne protestent pas. Ils utilisent le véhicule du Bloc québécois pour faire avancer leur cause», a-t-il soutenu.

Malgré les indications contraires, le chef libéral a dit avoir bon espoir que son parti obtiendra «un très bon nombre de sièges au Québec» le 25 octobre. «Ils m'ont fait la job, mais dans cette campagne, j'ai remonté la pente au Québec. Au début de la campagne, je tirais de l'arrière. Le débat m'a beaucoup aidé et, lorsque vous regardez les sondages aujourd'hui, en termes de leadership, je suis au même niveau que mon parti».

M. Chrétien a attribué cette remontée au fait qu'il a pu «parler directement avec les Québécois». «J'ai toujours dit que, quand j'aurais l'occasion de le faire, mon message (création d'emplois et relance économique) aurait des

chances de passer. La situation s'est nettement améliorée». Le chef libéral a dit qu'il croyait d'autant plus en ses chances qu'en 1984, «ce n'est qu'aux derniers jours que les Québécois se sont tournés vers Mulroney, qui était en train de gagner». L'appel à un gouvernement national fort de Bourassa, Ryan et Trudeau pourrait, à cet égard, le favoriser, a-t-il ajouté.

Car, comme le mentionnait hier le candidat libéral dans Lévis, Jean-Marc Gagnon — Jean Chrétien a visité en fin d'après-midi les chantiers de MIL Davie, à Lauzon —, «les députés du Bloc québécois ne seront pas écoutez parce que les portes (du cabinet) leur seront fermées». Façon de faire savoir qu'il valait mieux voter du bon bord.

M. Chrétien consacra l'essentiel de ses derniers jours de campagne au Québec. Hier soir, il participait à un ralliement dans la Vieille Capitale, où la lutte s'annonce difficile.

Souscrivant à la tendance qu'il avait lui-même dénoncée à maintes reprises, il y a affirmé que les «vrais Québécois» devaient voter pour le Parti libéral afin d'être partie prenante au gouvernement fédéral.

«J'ai besoin de bons députés, des hommes et des femmes avec moi à Ottawa, pour que les vrais Québécois soient représentés au Parlement du Canada», a lancé M. Chrétien sous les applaudissements de quelques centaines de supporters.

«C'est rendu qu'on est divisé entre les espèces de purs et d'impurs dans notre société. Moi, je suis un fédéraliste. Je suis un Canadien, et je suis très fier d'être Canadien. Mais comme je l'ai dit à M. Bouchard, ce n'est pas parce que je suis un fédéraliste que je suis moins Québécois que lui», a-t-il dit.

Désignant ses candidats de la région de Québec, il a ajouté: «Ce n'est pas parce que tous ces gens-là sont fédéralistes qu'ils sont moins Québécois que les gens du Bloc québécois. Peut-être qu'on l'est plus.»

## GOULD 6000 lettres, 120 heures d'enregistrement

SUITE DE LA PAGE 1

métrage Cargo, accueilli assez fraîchement par la critique. Cette fois, il vise juste avec ce semi-documentaire Trente-deux films brefs... si poétique, si achevé stylistiquement.

Pourquoi Glenn Gould? Pianiste à ses heures, Girard admirait le maître des Variations Goldberg. «Et puis Gould était un personnage intéressant à traiter cinématographiquement. A cause de tout ce mystère qui l'entoure comme une aura. Il a protégé sa vie privée avec une telle perfection. Qui l'a vraiment connu?»

Sauf qu'aborder Gould, c'est dépouiller 6000 lettres, une tonne de documents, une quantité astronomique de photos, écouter 120 heures d'enregistrement. En tout, deux années de recherche et de chasse aux histoires au bout desquelles Girard et le scénariste Don McKellar ont eu la brillante idée de créer un film en fragments. Chaque court métrage révèle une facette de l'artiste.

«Cela permettait d'éviter le piège de réduire le personnage, dit le cinéaste. Je change d'angle et de forme à chaque petit film, ne prétendant pas livrer le vrai visage de Gould par addition.»

«Pour un cinéaste, cette approche morcelée constitue une partie de plaisir et un défi stylistique. On peut d'une fois à l'autre créer de nouveaux décors, changer d'équipes, de facture, tout en conservant une unité

comme dans un scénario conventionnel. Le mien est construit avec ses points de chute, une tension, des émotions puis une finale faite de contrepoints, de points d'orgue. L'ordre musical est très étudié aussi: Bach, Bach, Bach, un peu de Wagner, Bach, Bach, Beethoven, etc.»

Il a jonglé avec soixante-dix idées de courts métrages, dix-huit introductions essayées puis rejetées. La forme définitive s'est fixée sur 32 films en cours de travail. Le film, comme tous les films, est une sorte d'alchimie, mais qui a levé.

Parmi ces 32 regards, on retrouve l'entrevue conventionnelle (dont une avec Yehudi Menuhin) des scènes reconstruites où l'acteur Colm Feore tient le rôle du pianiste. Des films ici contemplatifs, là esthétisants, parfois narratifs, des notes de musique qui s'envolent, des tranches de vie, une auto entrevue.

«La parole de Glenn Gould est aussi brillante que sa musique. Comment représenter son génie, sa séduction, son intelligence?» s'est demandé François Girard. Mais dès le départ, il voulait délaissier la voie de la pure évocation, la mêler d'imitation en confiant la personnalité de Gould à un comédien.

Avant de porter son choix sur l'acteur Colm Feore, il a mis de côté la ressemblance physique, s'est laissé guider par une intelligence, une sensibilité. «Si mon acteur n'avait pas la brillance du regard de Gould, j'étais

cuit», dit-il aujourd'hui.

Core a loué un piano, a scié une chaise pour la mettre à la hauteur de celle de Gould, a appris à jouer le prélude numéro 1 de Bach, s'est plongé dans des biographies, des vidéos.

François Girard a refusé d'alimenter le mythe, de rajouter des pierres à l'édifice du Glenn Gould que le public connaît, cent excentrique qui portait des gants longs jusque-là, qui fredonnait, se couvrait de lainages en été, en proie à un grand froid intérieur, gobant des pilules à la volée. Et puis ce secret entourant ses mœurs, dont personne ne savait rien à vrai dire, mais dont les curieux rêvaient de découvrir des détails croustillants...

Plus subtil, François Girard a voulu laisser à l'homme son mystère. Le film voile le mélomane autant qu'il le dévoile. Un des courts métrages mettra pourtant en scène un journaliste indiscret qui interroge le pianiste, cherchant à assouvir son envie de savoir. Mais elle restera sur sa faim, et le spectateur aussi. «J'avais des révélations sur sa vie privée mais je les ai gardées pour moi», confie Girard.

Le cinéaste est déjà ailleurs. Avec Robert Lepage, il s'en va filmer en Italie le spectacle de Peter Gabriel. Surtout, il travaille à son prochain film Un fantôme d'Amérique, fiction urbaine sur le mensonge, la drogue et l'amour.

## Difficile de s'entendre sur les infrastructures routières sans accord négocié, dit Ryan

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Le ministre des Affaires municipales Claude Ryan a reconnu, hier, que le programme d'amélioration des infrastructures de 1 milliard\$ promis par le chef libéral Jean Chrétien pourrait être compromis, du moins au Québec, si une entente fédérale-provinciale n'est pas d'abord négociée.

Interrogé par le chef de l'opposition officielle Jacques Parizeau, le ministre, qui a accordé son appui vendredi à M. Chrétien, a précisé que déjà, dans le passé, les deux paliers de gouvernement avaient réussi à s'entendre sur le financement et la réalisation de programmes conjoints et que c'était encore possible de le faire.

«Puisqu'on parle d'infrastructures, a demandé M. Parizeau, est-ce que ça correspond à la vision qu'il (M. Ryan) a de la défense des intérêts supérieurs du Québec d'aller donner son appui à quelqu'un qui lui dit aus-

si clairement qu'il n'est pas question de conclure une entente qui donnerait l'autorité au Québec sur le programme d'infrastructure?»

M. Parizeau a par ailleurs rappelé les propos tenus par M. Chrétien: «Si ce qu'on leur propose (au Québec) ne fait pas leur affaire ou si ce qu'ils nous proposent ne fait pas notre affaire, il n'y aura pas d'entente».

A cette déclaration, le ministre Ryan en a opposé une autre dans laquelle le chef libéral a expressément reconnu que les municipalités relèvent de la compétence des provinces «et que par conséquent il n'y a rien qui pourra se faire avec les municipalités si nous ne sommes pas en accord avec Québec».

«Sur les modalités», a souligné M. Ryan, il (M. Chrétien) a réservé son jugement. Nous n'avons pas de texte de programme encore élaboré. Je pense que le principe a été très bien posé, et sur la base de ce principe nous pourrions défendre l'objectif que j'ai clairement dé-

fini en ce qui touche le secteur que j'ai l'honneur de diriger.»

M. Ryan a ensuite précisé que les déclarations de M. Chrétien étaient on ne peut plus évidentes.

«C'est ce qu'on appelait autrefois, a-t-il dit, quand on suivait des cours de philosophie, une vérité évidente par elle-même.»

Le chef de l'opposition a finalement demandé au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie Gerald Tremblay si les promesses de M. Chrétien se retrouveront dans son programme de relance malgré ses récentes déclarations voulant «qu'il (le programme) ne misera pas, comme on en a l'habitude, sur la reprise de la consommation, sur la relance de la construction domiciliaire, ni sur les investissements publics».

La réponse de M. Tremblay a été très courte et peu éclairante. «Le plan d'action qui est en rédaction, a-t-il dit, comprend des mesures conjoncturelles.»

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965-0333

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559DU LUNDI AU VENDREDI  
À DE 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,  
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355